



HAL
open science

Éducation et enseignement sous le régime de Vichy, 1940-1944

Stéphanie Calcagni

► **To cite this version:**

Stéphanie Calcagni. Éducation et enseignement sous le régime de Vichy, 1940-1944. Education. 2013. dumas-01064051

HAL Id: dumas-01064051

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01064051v1>

Submitted on 15 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CALCAGNI Stéphanie

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), spécialité
Enseignement du Premier Degré (EPD)

Education et enseignement sous le régime de Vichy 1940-1944

Mémoire professionnel réalisé sous la direction de M. JABLONKA Ivan, Mme GOGER
Évelyne et M. MORAND Stéphane.



I.U.F.M de Laval (53)

Années 2011-2013

Remerciements

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidé à l'élaboration de ce mémoire au long de ces deux années.

Je tiens tout particulièrement à citer mon directeur de recherche M. Ivan Jablonka, Mme Évelyne Goger, formatrice à l'IUFM de Laval, mon tuteur de mémoire M. Stéphane Morand ainsi que M. Guilmin Cyrille directeur de l'école élémentaire de Thévalles, qui m'ont tous les quatre suivie et permis de mettre en place ce mémoire.

Table des matières

Introduction générale.....	5
Première partie : partie scientifique	7
Introduction	7
I. Quelle organisation et quel enseignement le régime de Vichy va-t-il appliquer à l'école primaire ?	9
a) Dédoublement de la scolarité primaire en deux cycles.	9
b) Ancrer les élèves dans leur pays natal	10
c) L'enseignement de la morale	12
II. Comment le régime de Vichy va-t-il entreprendre la refonte du corps enseignant ?.....	14
a) Épuration des instituteurs.....	14
b) Exclusion des enseignants juifs	16
c) Une nouvelle formation des instituteurs	17
III. En quoi la Révolution nationale a-t-elle bouleversé la vie des écoliers et des instituteurs ? ..	19
a) Un décor à l'effigie du gouvernement de Vichy.....	19
b) Participation et mobilisation des élèves	21
c) Des activités de résistance de certains instituteurs	23
Conclusion.....	25
Deuxième partie : partie pédagogique.....	26
I. L'enseignement de l'histoire au cycle 3	26
a) Les documents officiels (par ordre chronologique).	26
b) La période étudiée d'après le B.O 2008.	29
II. Le document dans l'enseignement de l'histoire.....	30
a) Typologie des documents.....	30
b) Fonctions du document.....	32

c) Analyse d'un document.....	33
III. Expérimentation en classe de cycle 3.	34
a) Présentation du contexte.....	34
b) Présentation de la séquence.....	34
c) Analyse des séances.....	35
IV. Réflexions sur l'enseignement de l'histoire	39
a) Les démarches d'apprentissage en histoire.....	39
b) Analyse de ma pratique.....	40
Conclusion générale	42
Annexes	43
Bibliographie.....	65
Résumé	67
Summary	67

Introduction générale

Le choix du thème historique de ce mémoire professionnel est lié à mon parcours scolaire. J'ai poursuivi des études d'histoire à l'université d'Angers, et validé ma licence d'histoire en juin 2008. J'ai décidé de m'orienter vers la période historique qui m'intéresse le plus : le XXème siècle. J'ai alors arrêté mon choix sur la période de l'Occupation. J'ai choisi de concilier mon attrait pour l'histoire et mon futur métier : professeur des écoles. Le sujet de mon mémoire m'est alors apparu : « Education et enseignement sous le régime de Vichy 1940-1944. »

J'ai souhaité traiter les concepts d'Occupation et de Résistance à travers le prisme de l'école pour que les élèves puissent ancrer ces concepts dans leur réalité quotidienne. Car, en effet, l'Occupation a eu des effets sur l'école (elle bouleverse les contenus enseignés) et une résistance a aussi été menée à l'école (des enseignants vont à l'encontre des mesures imposées par le gouvernement de Vichy.)

En choisissant la période historique dans laquelle mes connaissances étaient les plus étendues, je me suis fait la réflexion que lors de la réalisation de mes séances il faudrait précisément fixer mes exigences et mes attentes en rapport avec les instructions officielles pour ne pas dépasser le cadre de l'école et les capacités des élèves.

En choisissant ce sujet, je savais pertinemment qu'il serait difficile de l'illustrer ou de le lier à des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain car les traces de l'Occupation en France sont rares. Mis à part quelques blockhaus, les bâtiments utilisés par l'armée allemande étaient des bâtiments réhabilités plutôt que de nouvelles constructions.

Le département de la Mayenne était situé en zone occupée. Beaucoup de lieux ont été occupés par les troupes allemandes mais leur présence n'a pas laissé que peu de traces que les élèves pourraient eux-mêmes étudier pour les lier à l'Occupation.

Cependant, pour que les élèves aient conscience que l'Occupation fait aussi partie de l'histoire de la région, je présenterai à titre indicatif des lieux occupés listés dans un livret¹

¹ Voir annexe n°1 page 44 à 47

réalisé par les élèves de la classe de CM2 de l'école de Thévalles, durant l'année scolaire 2009-2010, en collaboration avec le service patrimoine-musées de la ville de Laval.

L'étude de cette période historique se fera à partir d'une sélection de documents que les élèves auront à analyser en suivant une démarche qui, comme l'écrit Jean-Marc Bassaget (IEN), *privilégie le questionnement, place le document au cœur des apprentissages, favorise les échanges et l'argumentation et développe l'esprit critique.*

Je vais essayer de répondre, à travers ce mémoire, à la question suivante : « ***En quoi le régime de Vichy a-t-il bouleversé l'école ?*** »

Dans un premier temps, il s'agira de faire une étude des modifications apportées par le régime de Vichy. Dans un second temps, je mènerai une réflexion sur l'enseignement de l'histoire et la place accordée au document historique à l'école et présenterai la séquence menée en classe de CM2 sur le thème de ce mémoire.

Introduction

Le 22 juin 1940, le maréchal Pétain signe l'armistice imposé par l'Allemagne. Pétain installe alors son régime à Vichy. Avec Laval, vice-président du Conseil, Pétain engage un processus constitutionnel qui met fin aux institutions républicaines et à la III^{ème} République pour instaurer l'Etat français. Le 10 juillet, une grande majorité de parlementaires vote les pleins pouvoirs à Pétain. Il devient alors chef de l'Etat et concentre tous les pouvoirs. Ce nouveau gouvernement prône la devise « Travail, Famille, Patrie » qui sera le fondement de base de la Révolution nationale² Cette devise se substitue à celle de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité. » Pétain emploie cette expression pour la première fois dans son discours du 8 août 1940. *La « révolution » pétainiste consisterait ainsi à « retourner » à des « principes moraux et spirituels qui autrefois ont fait la grandeur de la France. »*³ La Révolution nationale souhaite forger un homme nouveau, un homme travailleur, un bon ouvrier et un bon père de famille. Pour mener à bien son programme, le gouvernement de Vichy va s'attacher, entre autres, à mener contre l'école de la République une véritable offensive car c'est de l'école que sortent les futurs ouvriers et citoyens. Le 15 août 1940, Pétain s'exclame : *« Parmi les tâches qui s'imposent au gouvernement, il n'en est pas de plus importante que la réforme de l'Education nationale. »*

L'école de la III^{ème} République est considérée en partie comme responsable de la défaite. L'école républicaine est l'objet de multiples attaques. Dans l'édition du 15 juillet 1940 du journal pétainiste, *Petit dauphinois*, l'école est décrite comme *« le champ clos des divisions ; dans la cour, dans les classes, un air suffocant a régné. Le communisme est venu, au surplus, pour noyer l'éducation nationale dans une cuve d'acide : on en avait oublié l'idée de Patrie, on n'honorait plus la famille et on déconsidérerait le travail. »*⁴ Cette vision négative de l'école de la III^{ème} République par les hommes antirépublicains date de la période antérieure à la Révolution nationale. De multiples projets suggérés ou mesures prises (le projet de l'Ecole

² Voir annexe n°2 page 48

³ Pierre Giollito, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 17

⁴ Pierre Giollito, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 73

unique, la laïcité scolaire, l'enseignement féminin) lors de III^{ème} République ont cultivé ce sentiment de haine envers l'école républicaine.

L'objectif de l'école pétainiste n'est donc pas seulement de mettre à bas les institutions héritières de la III^{ème} République et de la Gauche du Cartel ou du Front National populaire mais « d'édifier un nouvel homme. » L'école de France sera faite de « remords », de « sacrifices », du « goût du travail. » Dans son message du 4 février 1941, Pétain décrit une école qui fonctionne donc sous les auspices d'une morale du « devoir » plus que celle des « droits. » Cette entreprise de revanche sera menée de juin 1940 à août 1944 par Pétain et le ministère de l'Education nationale. Ce sont six ministres qui vont se succéder : Albert Rivaud, Emile Mireaux, Georges Ripert, Jacques Chevalier, Jérôme Carcopino et Abel Bonnard. Ces ministres ont bénéficié d'une large autonomie de décision en matière scolaire.

Pour les élèves comme pour les instituteurs, les conditions de vie scolaire de ces années d'occupation sont difficiles : salle de classe non chauffée, peu éclairée, pénurie de papier (certains instituteurs diront qu'il ne manque pas pour la propagande maréchaliste), manque de fournitures scolaires (encre, craie, ardoise, buvard.) A ces conditions de vie scolaire déplorables se rajoutent la malnutrition, la peur, les persécutions, les rafles.

Nous pouvons nous demander comment, dans un tel contexte, le gouvernement de Vichy va entreprendre de mettre sur pieds l'école de la Révolution nationale. Nous nous intéresserons dans une première partie aux modifications et aux enseignements souhaités et mis en place dans les écoles primaires par le gouvernement de Vichy. Dans un second temps, nous nous attarderons sur les bouleversements subis par le corps enseignant. Enfin, nous analyserons ce que l'élève de l'école de la Révolution nationale est contraint de subir.

I. Quelle organisation et quel enseignement le régime de Vichy va-t-il appliquer à l'école primaire ?

Dans les écoles primaires publiques, l'enseignement dispensé se rapporte, selon l'arrêté du 16 août 1941, à un triple objectif : l'éducation morale, civique et patriotique ; l'éducation intellectuelle ; les activités d'éducation générale à base d'éducation civique. » L'école primaire de Vichy s'appuie sur trois grandes idées : le moralisme, le patriotisme, la vie pratique.

a) Dédoulement de la scolarité primaire en deux cycles.

Cette division en deux cycles de l'école primaire répond à un double objectif : sélectionner les élèves les plus doués dans le but de les intégrer plus tard à l'élite dirigeante de la nation et préparer les autres élèves aux tâches d'exécution qui les attendent.

Le premier cycle rassemble les enfants de six à onze ans, dont le diplôme final est le « diplôme d'études primaires préparatoires » (DEEP), qui, s'il est obtenu, permet aux écoliers l'accès à la classe de sixième de l'enseignement secondaire. Durant leur scolarisation au premier cycle, les élèves *acquièrent les « mécanismes indispensables au progrès intellectuel » (lecture, écriture, français calcul), ainsi que « de bonnes habitudes morales » et les premières connaissances en histoire et géographie, « sur lesquelles s'établira solidement l'amour de la petite et grande patrie. »*⁵

Le second cycle accueille les écoliers qui n'ont pas réussi ce DEEP, jusqu'à l'âge de quatorze ans. Ce second cycle se termine par le certificat d'études primaires.

Le travail manuel est instauré dans ces deux cycles. Pétain assure que « *l'artisanat est une des forces vivantes de la France.* » Le travail manuel permet aux élèves de se préparer à être « l'homme-ouvrier », idéal de la Révolution nationale. Pour les garçons, au premier cycle, deux heures sont allouées à l'initiation au dessin et aux travaux manuels. Au deuxième cycle, cinq heures sur les trente heures sont destinées au travail avec des outils, équerres, trusquin, compas. Les travaux manuels sont divers. Pour les activités agricoles et de plein air sont mis

⁵ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 229

en place des travaux de terrassement, de jardinage, l'aménagement des terrains de sport. Les élèves ont aussi la possibilité « *d'entretenir et d'embellir les abords d'établissements ou les entrées des villages ou des villes* », ils peuvent aussi aménager des parcours de santé (ou parcours Hébert). Notons que l'éducation générale et sportive va s'insérer dans l'école nationale. Pour les activités artisanales les élèves travaillent avec de la ficelle, du carton, du papier pour fabriquer multiples objets : des filets de tennis, modèles réduits d'avions, séchoir pour les châtaignes... Cependant, la pénurie qui fait rage en France touche aussi les écoles et le manque de moyens et de matériels freine les travaux manuels. *En 1943, un crédit de 10 000 F par inspection primaire est inscrit au budget.*⁶ L'effort du gouvernement ne résout pas le problème. Les instituteurs ne réussissent pas dans de telles conditions à appliquer les programmes officiels. Le gouvernement de Vichy demande alors aux instituteurs de faire preuve d'imagination pour tenter de faire perdurer les travaux manuels. Or, la plupart d'entre eux refusent de « faire quelque chose avec rien. »

Si l'artisanat concerne les garçons, les filles sont formées pour devenir de futures ménagères. Pour les écolières des écoles primaires, *l'outil du foyer est particulièrement chargé : cuisine, hygiène, jardin, enfants sont les horizons féminins fixés par le décret de Jérôme Carcopino.*⁷

b) Ancrer les élèves dans leur pays natal

L'enseignement de l'Histoire va subir de multiples modifications. A présent, l'Histoire est centrée sur les grandes figures du passé : Vercingétorix, Du Guesclin, Jeanne d'Arc et les gloires nationales : la prise du pouvoir par le Maréchal est ajoutée aux manuels scolaires. La Révolution française doit être enseignée de manière à la minimiser voir la ridiculiser. La réorientation historique passe aussi par l'enseignement de l'histoire locale pour renforcer l'amour du pays. Georges Ripert, explique aux instituteurs qu'ils doivent faire connaître aux élèves « *le rôle joué par leur ville ou leur province, leur montrer le château ou l'abbaye qui a dominé la vie locale* », *leur faire ainsi découvrir « les lieux où les faits historiques se sont passés », ce qui les incitera à aimer « leur coin de terre. »*⁸ Une question sur l'histoire locale

⁶ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 240

⁷ Jean-Michel Barreau, *Vichy contre l'école de la République*, Flammarion, 2000, page 235

⁸ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 236

sera posée au certificat d'études. *L'Action française* conseille des livres pour cet enseignement de l'histoire locale : *Histoire du Languedoc* du bénédictin Dom Vaissette, *L'Apport de la Normandie dans la communauté française* de M. Deck. Le 5 mars 1942, Jérôme Carcopino promulgue une circulaire publiée au Journal Officiel du 28 mars 1942 qui précise le contenu de ces nouveaux enseignements pour l'école primaire.

Tout comme l'enseignement de l'Histoire, celui de la géographie se doit de compléter cet ancrage au terroir. Les « monographies locales » symbolisent toutes les caractéristiques d'une géographie orientée vers ses traditions : *travail sur le passé local, communal ou régional – sur la « modestie des petits villages de France » - recherche patiente et minutieuse de toute trace des habitudes et coutumes de ses habitants, leur façon de vivre.*⁹ Ces monographies seront établies par les instituteurs, ils deviennent ainsi « les greffiers de la mémoire populaire » C. Faure. A l'école primaire, l'étude de la géographie locale tend à développer un tourisme culturel actif comme l'explique *La méthode Deffontaines* est présentée comme un outil de travail pour les pédagogies de la géographie. Cette méthode prévoit l'étude et l'observation du milieu (sol, relief, climat, type d'habitation, peuplement...).

Ce désir d'ancrer les élèves à leur passé et à leur terre natale va aussi se traduire par l'enseignement des dialectes locaux. Une circulaire du 9 octobre 1941 promulguée par Georges Ripert, secrétaire d'Etat à l'Instruction publique signale aux maîtres « *l'utilité que peuvent représenter pour eux l'étude du dialecte local et l'intérêt pour les élèves de connaître les noms des grands écrivains et poètes de la région et la beauté de leur œuvre.*¹⁰ » Le gouvernement de Vichy va ainsi à l'encontre de la campagne « anti-patois » menée par l'école républicaine depuis la Révolution. Jérôme Carcopino encourage les instituteurs par un arrêté du 24 décembre 1941 à « *organiser dans les locaux scolaires, en dehors des heures de classe, des cours facultatifs de langues dialectales (occitane, basque, bretonne, flamande, provençale, langue d'oc...), dont la durée ne devra pas excéder une heure et demie par semaine.*¹¹ » De nombreux manuels de grammaire sont réédités (exemple : *Grammatica occitana* de J. Salvat). Pour améliorer la mise en œuvre de cet enseignement des dialectes locaux, A Terracher, secrétaire général à l'Instruction primaire, met en place une enquête par

⁹ Jean-Michel Barreau, *Vichy contre l'école de la République*, Flammarion, 2000, page 241

¹⁰ Jean-Michel Barreau, *Vichy contre l'école de la République*, Flammarion, 2000, page 245

¹¹ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 239.

une circulaire ministérielle du 13 mars 1942, pour établir une liste des instituteurs ou institutrices intéressés par cet enseignement. Un arrêté du 18 juin 1942 stipule le montant de l'indemnité que recevront les instituteurs pour cet enseignement.

Cependant, cet élan est rapidement freiné : peu d'instituteurs se manifestent pour enseigner les dialectes locaux, notamment en raison de leur méconnaissance. L'enseignement des dialectes locaux disparaît à la Libération mais réapparaît dans les écoles à partir des années 1970.

c) L'enseignement de la morale

L'éducation de la morale est pour le régime de Vichy une discipline essentielle. Cette dernière est centrée sur la devise de l'Etat français : « Travail, Famille, Patrie. » Sur ces trois éléments repose l'équilibre de la France. L'intérêt pour le travail est inculqué aux enfants à travers la figure du paysan et celle de l'artisan. Les instituteurs devront transmettre aux élèves l'amour pour la terre. D'après le manuel de morale d'A. Souché : « *Il s'agit de fixer au sol une jeunesse laborieuse, vaillante, qui donnera à la France son pain quotidien et lui assurera une âme virile et forte.* » L'école va aussi transmettre aux élèves l'importance de la place de la famille. La Famille symbolise le foyer, la nourriture, le soutien. L'école doit convaincre les élèves de fonder plus tard une famille et de donner naissance à plusieurs enfants. L'amour de la Patrie se traduit par le culte des héros et des saints. La célébration de Jeanne d'Arc chaque deuxième dimanche de mai est fêtée par des défilés, des concerts, des messes, des manifestations théâtrales ou sportives. Les élèves sont au premier rang de ces manifestations patriotiques. Le culte de la Patrie suggère aussi *l'acceptation de « l'Etat hiérarchique » et un loyalisme absolu envers son chef. « Un chef qui voit clair et qui, de son âme, anime celle des Français ; un chef d'un prestige incomparable et d'une gloire unique » (manuel d'A. Souché.)*¹²

Pour dispenser l'enseignement moral, les instituteurs disposent de différents éléments. De nombreux livres pédagogiques existent pour vanter les mérites du moralisme national. Ils prennent la forme d'entretiens : *Dix entretiens de morale civique* ; de cours : *Cours*

¹² Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 230

d'éducation morale et patriotique ; de manuels : *Manuel d'éducation civique*. Des maximes seront également notées au tableau et recopiées par les élèves.

L'engouement des instituteurs pour dispenser ces leçons de morale est faible. Bon nombre d'entre eux ne l'enseignent pas ou l'abordent très succinctement.

La morale religieuse est réinstaurée. Jacques Chevalier, filleul du maréchal Pétain et secrétaire général à l'Instruction publique, va, le 23 novembre 1940, par arrêté, modifier les programmes de morale à l'école. Il réintroduit la notion de « Devoirs envers Dieu » dans les programmes scolaires du premier degré de l'enseignement public. Il modifie l'article 2 de la loi du 28 mars 1882 qui avait supprimé l'enseignement religieux obligatoire et laissé aux parents le soin de cette instruction la loi du 6 janvier 1940. Cette loi prévoit l'introduction, à l'école primaire et dans les horaires scolaires, d'une instruction religieuse facultative, dispensée par le prêtre de la commune ou de la paroisse à raison de 90 heures hebdomadaires. Le successeur de Jacques Chevalier, Jérôme Carcopino, tempère ces mesures. Il prévoit dans l'emploi du temps, pour les élèves désireux, la possibilité de bénéficier d'une instruction religieuse en dehors de l'enceinte scolaire.

Après avoir défini ce que devait-être l'école de la Révolution nationale, le gouvernement de Vichy va entreprendre un remaniement du personnel enseignant.

II. Comment le régime de Vichy va-t-il entreprendre la refonte du corps enseignant ?

a) Épuration des instituteurs

Le gouvernement de Vichy voit dans les instituteurs de la III^{ème} République les responsables de la défaite. Il les considère coupables de l'échec pour deux raisons. Tout d'abord, les instituteurs auraient fait preuve d'antimilitarisme : les 26 000 instituteurs mobilisés en 1939 se seraient mal battus, ils sont accusés d'avoir échoué, par lâcheté, à leur devoir militaire. Le poète Paul Claudel, entre autres, les accuse d'avoir été les premiers à avoir abandonné. La presse abonde dans ce sens, le quotidien *Paris-Soir* écrit : « *Des fuyards à 100%. Des maîtres qui auraient dû prêcher l'exemple ont été au premier rang des paniquards. Il en est qui n'en sont pas encore revenus.* »¹³ « *Leur socialisme, leur scientisme, leur pacifisme, les placent aux premier rangs en position d'ennemis intérieurs.* »¹⁴

Dans un deuxième temps, les instituteurs sont accusés de ne pas avoir inculqué à leurs élèves les valeurs patriotiques et morales, d'être des « *corrupteurs de la jeunesse en ne la préparant pas à l'effort national.* »¹⁵ Les responsables de Vichy reprochent aux instituteurs d'avoir transmis des valeurs telles que « *la laïcité, la liberté de penser, le culte de la science et la foi dans le progrès, sans parler du républicanisme et du pacifisme qui selon eux préparèrent le terrain pour la défaite de 1940.* »¹⁶ Les propos à l'encontre des instituteurs se font de plus en plus violents. Dans le journal du 3 janvier 1941, A. de Puysegur écrit : « *La jeunesse de la France a été pourrie jusqu'aux moelles par l'enseignement. Et, à l'heure de la grande bagarre, les vertus de courage, d'abnégation, de dévouement qu'elle tenait de ses ancêtres, se sont trouvées fortement amoindries. Il faut, de toute urgence, porter le fer rouge dans le ministère de l'Education nationale.* »¹⁷ Le corps enseignant a failli : il doit être sanctionné et, surtout, renouvelé.

¹³ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 127

¹⁴ Jean-Michel Barreau, *Vichy contre l'école de la République*, Flammarion, 2000, page 33

¹⁵ Jean-Michel Barreau, *Vichy contre l'école de la République*, Flammarion, 2000, page 33

¹⁶ Sarah Fishman, *La bataille de l'enfance : délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde guerre mondiale*, Presses universitaires de Rennes, 2008, page 84

¹⁷ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 127

Une succession de mesures à l'encontre du corps enseignant vont être prises. Par la loi du 17 juillet 1940, la Révolution nationale s'octroie la possibilité de destituer de son emploi tout fonctionnaire qui semblerait être « *un élément de désordre, un politicien invétéré ou un irresponsable.* » L'éducation française est entièrement gérée par le gouvernement, tous les enseignants des écoles publiques sont des fonctionnaires. La circulaire du 9 août 1940, établie par Pierre Chenevier, directeur de l'Enseignement primaire, suggère la possibilité d'un déplacement d'office pour les instituteurs « *séduits par des théories aujourd'hui périmées [et dont] l'activité antérieure [est jugée] répréhensible.*¹⁸ » Le déplacement d'office est, pour Vichy, non pas une sanction envers les instituteurs mais une possibilité offerte « *au maître qui s'est laissé égarer de retrouver la voie du devoir sans lui imposer une contrition publique blessante qui diminuerait son autorité en l'atteignant dans sa dignité.* »¹⁹ Pour Vichy, le déplacement d'office est une seconde chance pour l'instituteur car ce déplacement est difficile à vivre : l'accueil des habitants leur est hostile. Le ministre de l'Instruction publique Emile Mireaux, par la circulaire 16 août 1940, souhaite par le biais des recteurs et inspecteurs d'académie être informé des instituteurs jugés « *indignes de continuer à donner l'instruction à la jeunesse de la France.* »²⁰ Avec cette circulaire, le ministre missionne les recteurs et inspecteurs afin que le plus grand nombre d'instituteurs soit observé. Un maillage de surveillance s'établit peu à peu, créant un climat de suspicion et de délation. La loi du 11 octobre 1940 stipule que toutes les femmes mariées dont le mari pouvait subvenir à leurs besoins devaient quitter la fonction publique. Cette loi est prise pour exclure les femmes du monde du travail afin qu'elles se consacrent uniquement à la vie de famille. Le secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, Georges Ripert, signe la circulaire du 15 novembre 1940 qui prévoit un relèvement des fonctions d'un certain nombre de fonctionnaires qui, dans le passé, « *ont consacré une partie de leur temps à une agitation politique contraire aux intérêts de la France et qui persévèrent dans leur action.* »²¹ Le passé mentionné dans cette circulaire fait référence à l'année 1936 et au Front Populaire.

¹⁸ Rémy Handourtzel, *Vichy et l'école 1940-1944*, Editions Noësis, 1997, page 70

¹⁹ Circulaire du 9 août 1940

²⁰ Circulaire du 16 août 1940

²¹ Circulaire du 15 novembre 1940

Ces mesures répressives auraient, selon les historiens, touchées un millier de maîtres, nombre limité par rapport aux trente mille instituteurs en activité en France, et ce pour deux raisons. Le pays compte 13 139 instituteurs prisonniers, l'Etat ne peut se permettre d'exclure du corps enseignant un trop grand nombre car il en a besoin pour scolariser les quatre millions d'enfants du pays et pour diffuser le message de la Révolution nationale.

b) Exclusion des enseignants juifs

Le gouvernement de Vichy va mettre en place des mesures discriminatoires envers la population juive. Lors du Conseil des ministres du 1^{er} octobre 1940, le Maréchal met l'accent sur l'exclusion des juifs dans le domaine de la Justice et de l'Enseignement.

Les lois antisémites de Raphaël Alibert du 3 octobre 1940, dite du « premier statut des juifs » et son prolongement du 2 juin 1941, dite du second statut, marquent le début de l'exclusion des enseignants juifs. Ces lois excluent 1 100 juifs de l'enseignement, bien que le ministère de l'Education nationale soit celui comportant le plus petit nombre de fonctionnaires juifs (0,5%). La loi du 3 octobre 1940, proclamée pour la zone libre, n'émanant en rien de l'occupant, exclut de la fonction publique, et donc de l'enseignement, les juifs. Le dépistage des instituteurs juifs va être organisé par la circulaire du 31 octobre 1940. Il est demandé aux inspecteurs d'académie et aux recteurs de rédiger des listes des fonctionnaires « *qui de notoriété publique ou à votre connaissance personnelle doivent être regardés comme juifs.* »²² La circulaire du 7 décembre 1940, rédigée par Jacques Chevalier, indique que tous les fonctionnaires concernés par la loi 3 octobre 1940 devront être renvoyés à la date du 19 décembre 1940. Les fonctionnaires juifs qui se déroberaient à cette loi pourraient-être internés dans des « camps spéciaux.» Le prolongement du 2 juin 1941 élargit la définition du « juif » prononcée en 1940. Auparavant il fallait avoir dans sa famille trois grands-parents de « race juive » pour être décrété « juif ». A présent, en avoir deux et ne pouvoir justifier d'une conversion au christianisme avant le 25 juin 1940 suffit à être déclaré « juif ». Avec la promulgation de ces lois, les juifs ne sont plus des citoyens à part entière ; dorénavant ils sont affublés d'un statut particulier. Les enseignants qui conservent leur emploi doivent signer une

²² Circulaire du 31 octobre 1940

déclaration individuelle de (non) appartenance²³. Les instituteurs francs-maçons ont aussi subi la persécution vichyste : 1 238 instituteurs ont ainsi été chassés de la fonction publique.

c) Une nouvelle formation des instituteurs

Les Ecoles normales, institutions scolaires représentatives de la République, vont être la cible du gouvernement de Vichy. Ces Ecoles normales sont des établissements publics où les personnes qui se destinent aux métiers d'instituteur ou d'institutrice viennent parfaire leur instruction et s'initier aux méthodes d'enseignement. Ces établissements ont donc un double caractère : ce sont à la fois des maisons d'instruction proprement dite et des maisons d'éducation professionnelle. Elles se sont multipliées grâce à la loi Guizot du 28 juin 1833, article 11 qui stipule que « *tout département sera tenu d'entretenir une école normale primaire, soit par lui-même, soit en se réunissant à un ou plusieurs départements voisins.* » Ces Ecoles normales, symboles de la République, sont depuis plusieurs années l'objet d'attaques de la part de la droite conservatrice. Le journal *Le Temps* décrit ces établissements comme des « *séminaires malfaisants de la démocratie.* »²⁴ La droite française reproche aux Ecoles normales de « *transmettre cet esprit primaire, empreint d'un anticléricalisme militant et ouvert aux idées progressistes mais diffusé dans le vase clos d'un monachisme laïque.* »²⁵ Avec l'arrivée du régime de Vichy, ces attaques vont se concrétiser. La loi du 18 septembre 1940 proclame la fermeture des Ecoles normales d'instituteurs au 1er octobre 1941.

À l'issue de la classe de troisième, les futurs enseignants seront recrutés sur concours. Les élèves-maîtres reçus au concours obtiendront une bourse et entreront au lycée afin de préparer le baccalauréat. Suite à cela, les élèves-maîtres passeront dix mois dans l'un des Instituts de formation professionnelle (IFP) créés par le décret le 15 août 1941. « *Nul ne pourra devenir instituteur s'il n'est muni du baccalauréat, et d'autre part, qu'à leur sortie du lycée, les élus iront, pendant dix mois, s'initier à leur métier dans les instituts professionnels* » Jérôme Carcopino. Les anciennes écoles normales sont transformées en Instituts de formation professionnelle. Les élèves-maîtres y effectuent des stages trimestriels d'enseignement

²³ Voir annexe n°3 page 49

²⁴ Robert Owen Paxon, *La France de Vichy : 1940-1944*, Edition du Seuil, 1997, page156

²⁵ Rémy Handourtzel, *Vichy et l'école 1940-1944*, Editions Noësis, 1997, page118

technique ou agricole pour les hommes et ménagers pour les femmes. L'arrêté du 16 août 1941 détaille les modalités de stage des élèves-maîtres dans les établissements agricoles. Des stages d'ateliers, allant du travail des métaux au travail du bois sont proposés. Des cours de technologie professionnelle et générale seront également dispensés aux élèves-maîtres. Pour les femmes, des stages de « sciences ménagères » comprennent la couture usuelle, le raccommodage, la broderie, le lavage et le repassage. Des cours de cuisine ou encore l'étude des textiles, de l'hygiène domestique, de l'électricité, de l'ameublement sont également prévus.

Dans quel cadre ces instituteurs et institutrices vont-ils devoir appliquer les mesures scolaires décrétées par le gouvernement de Vichy et quels sont les changements visibles aux yeux des écoliers ?

III. En quoi la Révolution nationale a-t-elle bouleversé la vie des écoliers et des instituteurs ?

a) Un décor à l'effigie du gouvernement de Vichy

En 1941, le gouvernement décide que le drapeau français devra être hissé dans les établissements scolaires français, et ce deux fois par semaine : le lundi matin, avant la première classe et le samedi après-midi, après la dernière classe. Cette levée de drapeau devra se dérouler selon un protocole bien défini : « *dans l'ordre, la dignité et la décence, au point de vue matériel ; la gravité et le recueillement, au point de vue moral.* »²⁶ Le drapeau devra être intact et propre, et hissé le plus haut possible. Les instituteurs et leurs élèves suivront cette cérémonie de manière règlementée : « massés en carré » et observerons une minute de silence au garde à vous. Dans les écoles, le buste de Marianne est remplacé par celui du Maréchal dans les établissements publics. Dans les salles de classe, plusieurs éléments propagandistes vont être introduits.

Le portrait du Maréchal se doit d'être affiché dans les classes au-dessus du bureau de l'instituteur ; ainsi, les élèves et le professeur travaillent sous le regard et le contrôle du Maréchal. Ce portrait remplace celui de Marianne, symbole de la République. Dans certaines écoles la mise en place du portrait est accompagnée d'une cérémonie solennelle. En plus du portrait, divers objets à l'effigie du Maréchal envahissent les classes. Apparaissent dans le commerce des protège-cahiers, des buvards, des porte-plumes sur lesquels l'image du Maréchal est accolée. Un plumier est même nommé « Bâton du Maréchal. » Des bons points, « les bons points du Maréchal » sont distribués aux élèves des écoles départementales les plus méritantes afin de les coller dans les albums offerts par le ministère. Le 13 octobre 1941 le Maréchal prononce un discours à l'attention de la jeunesse scolaire à l'école de Périgny dans l'Allier. Ce discours diffusé dans toutes les écoles de France sera retranscrit sur une immense affiche qui devra être accrochée aux murs des salles de classe.

De nombreux manuels et textes valorisant le Maréchal sont édités et présents dans les classes tels que *La vie du maréchal Pétain racontée aux enfants de France* de R. Descouens ou encore *Le Maréchal Pétain raconté à la jeunesse* de A. Praviel. Les messages du Maréchal sont vendus aux écoliers contre une pièce de 1 franc au bénéfice du Secours national. Cette

²⁶ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 291

brochure intitulée « *Appels et messages du Maréchal* » sert aussi aux élèves de support pour les cours d'instruction civique. Le message de rentrée de 1941 de Pétain est aussi diffusé et accroché dans les écoles. Un abécédaire est créé sur le thème du Maréchal, chaque lettre coïncide avec un élément le représentant : la lettre « A comme Amour : le Maréchal embrasse le drapeau du 33R.I ; B comme blé : Pétain face à un paysan portant des gerbes de blé ; F comme francisque ; K comme képi, M comme Maréchal... »

Contrairement à l'apparition de nouveaux manuels, d'autres vont disparaître du circuit scolaire. Le gouvernement de Vichy va entreprendre une « épuration » des livres scolaires malgré la rareté du papier et le coût des livres. Il désire extirper des manuels scolaires toute trace d'idéologie républicaine. Cette « épuration » porte essentiellement sur les livres « anti-nationaux », les nouveaux manuels, et ceux écrits par des personnes juives, comme Jules Isaac, auteur de manuels d'Histoire de la collection « Malet et Isaac » édités chez Hachette. À la rentrée 1940, se réunit à l'hôtel Plaza une commission de révision des manuels pour étudier le contenu des livres de classe. Le 30 juillet 1940, une première liste de manuels scolaires interdits est publiée. Le 21 août 1940, un décret d'autorisation préalable est signé. Le 13 décembre 1940 est promu un « système d'élimination. » Le 3 février 1941, Jacques Chevalier, le secrétaire d'État à l'Instruction publique, mentionne la liste des ouvrages interdits par arrêté ministériel. Le *Journal officiel* du 13 mai 1941 indique les livres d'arithmétique, de littérature, d'Histoire ou géographie « anti-allemands » ou trop républicains, interdits dans les écoles primaires publiques, les cours complémentaires et les écoles primaires supérieures²⁷. Les ouvrages des bibliothèques scolaires subissent le même sort. Les manuels historiques vont faire l'objet de nombreuses interdictions ; par exemple, l'ouvrage de cours moyen de Léon Brossollette, *Histoire de France*, de 1937, est interdit pas les allemands en zone occupée dès août 1940, puis en novembre par le régime de Vichy. Cet ouvrage contenait des paragraphes non favorables à l'encontre des allemands (le massacre des civils de Bazeilles par des Bavarois). En décembre 1941 et avril 1943, d'autres mesures de censure et d'interdiction de manuels scolaires sont mises en place.

Les élèves de l'école du gouvernement de Vichy n'évoluent pas seulement dans un décor pétainiste, ils sont aussi mis à contribution.

²⁷ Voir annexe n°4 page 50

b) Participation et mobilisation des élèves

Les élèves sont conviés à chanter quotidiennement le chant *Maréchal nous voilà*, en classe. Les paroles ont été écrites par André Montagnard qui a co-écrit la musique avec Charles Courtioux en 1941. L'hymne officiel du régime vise à convaincre les élèves et, avec eux, leurs parents, que « Pétain c'est la France » et que « la France c'est Pétain. » Ce chant vante les mérites du Maréchal : il y est présenté comme un héros de guerre qui a sauvé la France. À côté de cette participation orale récurrente, diverses participations manuelles sont programmées.

Un concours de dessins à l'intention du Maréchal est organisé dans les écoles à l'occasion de la fête de Noël de l'année 1940. Le concours est un procédé qui permet de délégitimer l'autorité du Maréchal. L'affiche d'appel à la mobilisation des élèves²⁸, est illustrée par le dessinateur Alain Saint-Ogan, l'auteur de *Zig et Puce*. L'affiche reprend les codes de celles du Maréchal : utilisation du rouge, calligraphie soignée, utilisation de symboles (ici les sept étoiles représentent le Maréchal.) Sur l'affiche est écrit : *Une surprise au Maréchal*. Cette campagne a pour but de surprendre le maréchal Pétain. Avec la campagne « Dessins du Maréchal », ce dernier reçoit plus d'un millier de dessins. Ce ne sont pas les instituteurs qui sélectionnent les dessins mais les hommes du gouvernement de Vichy. Ces dessins répondent aux attentes des autorités : les jeunes participants avaient pour consigne d'illustrer la France que le Maréchal aime tant. Parmi les dessins envoyés, certains représentent la France avec Jeanne d'Arc, Vercingétorix ou encore avec des clochers, des pâturages, en d'autres termes une France et ses héros nationaux ou encore une France rurale. Une partie de ces dessins seront exposés au Musée d'Art et d'archéologie de Vichy ; le Maréchal viendra visiter cette exposition. Cette campagne prendra fin avec l'envoi à chaque élève participant d'une lettre manuscrite du Maréchal tirée à deux millions d'exemplaires.

En 1941, un autre type de concours est proposé aux écoliers. Il est basé sur la décoration des salles de classe sur le thème : « La France que nous aimons. » L'objectif du concours est de représenter la vie des « grands français », et principalement celle du maréchal Pétain. Des ouvrages réalisés par les écoliers découlent des « expositions publiques ». L'une d'elle se tient du 13 au 24 janvier 1943 au Musée des Beaux-Arts de Tours. Sur les lieux l'inspecteur d'académie s'exprime : « *Comme on se sent chez eux, sans complications ni*

²⁸ Voir annexe n°5 page 51

finasserie, la confiance qu'ils mettent dans le Maréchal, la ferveur avec laquelle, sur le seuil de cette nouvelle année, ils formulent leurs souhaits et leurs prières pour que lui soit conservées la santé, la vigueur, la clairvoyance, et à nous tous en même temps qu'à lui. » On sent « leur fierté d'être Français » ainsi qu' « une certaine tendresse. » On sent que « leur cœur a vibré à cette évocation des grands noms de notre passé au milieu même de notre détresse présente. »²⁹

Le 28 juin et 25 août 1941, Jérôme Carcopino promulgue deux circulaires qui prescrivent la participation des enfants des écoles primaires aux œuvres du Secours national, de la Croix-Rouge française et des comités d'assistance aux prisonniers de guerre. A la fin de l'année 1941, à l'occasion des préparatifs des fêtes de Noël, le secrétariat général à la Jeunesse dépendant du secrétariat d'État à l'Éducation nationale met en place une « campagne de générosité » ; les écoliers sont sollicités pour s'attarder sur le sort des sans-abris et des prisonniers. Pour venir en aide aux prisonniers, les établissements scolaires doivent « adopter » des prisonniers afin de leur apporter du réconfort : des correspondances, des envois de colis ont lieu entre les élèves et les prisonniers. En 1942, les élèves d'une école du Puy-de-Dôme récoltent ainsi 1 235 francs. Les écoliers récupèrent aussi pour le Secours national des vêtements, de la laine, des matelas, de la vaisselle.

Des campagnes pour lutter contre la pénurie sont organisées. Par exemple, les écoliers et leur instituteur sont sollicités pour éliminer les doryphores dans les champs de pommes de terre, ou encore pour ramasser des pommes de terre, des fruits sauvages (marrons d'Indes, faines...). En 1943, les écoliers y consacrent quinze heures par semaine : la journée du jeudi et les heures d'éducation générale sont supplantées par le ramassage. En contrepartie, une prime de ramassage est remise à la caisse des écoles participantes. Les écoliers sont aussi sollicités pour participer à la cueillette des plantes médicinales.

Le personnel enseignant est contraint de se plier aux diverses mesures mises en place par le gouvernement de Vichy. En réalité, certaines de ces mesures vont être contournées voir même ignorées par des instituteurs réfractaires.

²⁹ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 277

c) Des activités de résistance de certains instituteurs

Certaines des obligations instaurées par le gouvernement de Vichy vont être l'objet de dérision de la part d'instituteurs. Ces derniers tentent de faire barrage à la propagande de Vichy dans leur classe et ce par différentes actions. Tout d'abord, l'affichage du portrait du Maréchal est respecté mais détourné. Certains instituteurs accrochaient le portrait sur la face intérieure d'un placard, ainsi il n'était pas visible, mais conformément au règlement il était accroché dans la classe. Sur le bulletin d'inspection, il est fait mention de la présence ou non de l'affichage du portrait du Maréchal. Ne pas afficher le portrait peut entraîner un blâme. En agissant ainsi, les instituteurs répondent aux attentes de l'inspection tout en résistant à la volonté du gouvernement. Pour justifier l'absence du portrait, certains instituteurs invoquent l'excuse que les écoliers s'amuse à lancer dessus des boulettes de buvard mâché, ce qui perturbe la classe.

Comme son portrait, le chant *Maréchal nous voilà* est objet de dérision. Dans une école de l'Isère, est rédigée une version adaptée au débarquement américain en Normandie : « *Maréchal, les voilà ! / Ils sont là, les sauveurs de la France ! / Nous jurons, tous les gars, / D'les aider et de suivre leurs pas ! / Maréchal, les voilà ! / C'est fini de brader notre France ! / La Patrie renâtra, / Malgré toi, Maréchal, les voilà !* »³⁰ Certains instituteurs ne font pas chanter à leurs élèves le chant, ils « oublient » lorsque c'est possible.

La levée hebdomadaire du drapeau français dans les écoles, voulue par le gouvernement, n'est pas respectée par quelques instituteurs. Peu de temps après sa mise en place, « le salut au chiffon » comme le nomme les élèves, tombe dans l'oubli. Les enseignants « *l'escamotent discrètement pour ce qu'il porte, dans les conditions de l'époque, de fétichisme patriotard et fascisant.* »³¹ Pour se justifier auprès des autorités de l'absence du drapeau, ils mentionnent le mauvais état du drapeau et leur impossibilité de le remplacer pour cause de pénurie de textile. Cependant, le recteur de Lyon affirme que de multiples drapeaux sont stockés dans les greniers, à quoi répondent les enseignants que ces derniers sont gardés « pour des jours

³⁰ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 277

³¹ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 292

meilleurs ». *Ce à quoi le recteur réplique que le drapeau « n'est pas tant fait pour célébrer des victoires que pour les gagner. »*³²

Les multiples efforts du gouvernement de Vichy et de ses partisans pour rallier les instituteurs à la Révolution nationale sont vains. *L'inertie du corps enseignant n'a pas seulement paralysé les initiatives scolaires de l'Etat français en se limitant à une contestation feutrée des nouveaux programmes d'enseignement, de l'irruption nationaliste dans les leçons de morale et d'histoire voire de la geste maréchaliste*³³. Ces instituteurs restent fidèles aux valeurs républicaines, au progrès social et idéologique, au laïcisme.

L'engagement de certains instituteurs dans la résistance se décline aussi en actions en dehors de la classe. C'est ainsi que des instituteurs cachent des personnes juives. Les hommes, femmes et enfants juifs sont une des cibles des Allemands et du régime de Vichy. En zone occupée, les enfants juifs vont devoir porter l'étoile jaune. L'ordonnance du 29 mai 1942 prescrit le port « d'un signe distinctif » pour tous les juifs de zone occupée à partir de l'âge de six ans. De nombreux enfants juifs vont être déportés. Entre l'été et l'automne 1942, plus de 42 500 juifs vont être déportés. Certains instituteurs cachent aussi des opposants au S.T.O, ou aident des clandestins à passer en zone libre ou encore lorsqu'ils occupent un poste de secrétaire de mairie, ils fournissent de fausses cartes d'identité ou d'alimentation aux résistants.

³² Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, page 293

³³ Rémy Handourtzel, *Vichy et l'école 1940-1944*, Noësis, 1997, page 226

Conclusion

Refonder l'éducation est la priorité absolue d'un gouvernement de revanche. Le désir de ce gouvernement est de fournir à la France un homme nouveau, capable de relever et de rénover le pays. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement de Vichy va donc s'attacher à mener une guerre de valeurs contre l'école de la République en instaurant un enseignement dépourvu d'influences laïques socialisantes. L'asservissement de l'école est visible à travers les multiples entreprises menées. Tout d'abord le gouvernement de Vichy modifie et instaure des enseignements afin de forger un sentiment d'appartenance local, régional et national. Les instituteurs accusés de porter une responsabilité majeure dans la défaite militaire du pays vont faire l'objet de mesures répressives. Les Ecoles normales, instituts de formation des instituteurs, vont être fermées, les enseignants juifs et francs-maçons vont être interdits d'enseignement. Dans les classes, la propagande maréchaliste est omniprésente : portraits, chants, matériels scolaires, abécédaires, manuels à la gloire du chef de la Révolution nationale. Les élèves sont aussi contraints d'assister et de participer à de nombreuses activités voulues et imposées par le gouvernement en place. Ces activités visent toujours à glorifier le gouvernement et son chef. Cependant, face à ce projet destructeur des acquis de la démocratie républicaine une grande majorité des enseignants va faire preuve de résistance ou d'inertie. De plus, le manque de moyens ne favorise pas l'expansion de cette politique.

La Révolution nationale, la grande entreprise pétainiste, est un échec. Ni la persuasion ni la contrainte n'arrivent à prévenir cet échec. Ce désir de retour aux vertus ancestrales, à la terre, aux mœurs et à l'école d'autrefois n'a pas suscité l'adhésion des français. Dans son discours du 31 décembre 1941, Pétain s'exclame : « *La Révolution nationale n'est pas encore passée du domaine des principes dans celui des faits.* » Le 18 avril 1942, la nomination de Pierre Laval comme chef du gouvernement de Vichy met un terme au rêve pétainiste.

I. L'enseignement de l'histoire au cycle 3

a) Les documents officiels (par ordre chronologique).

Pour savoir en quoi consiste l'enseignement de l'histoire au cycle 3 il est nécessaire de se référer aux divers documents officiels émanant du ministère de l'Éducation Nationale. **Les documents d'application des programmes** de 2002, en histoire, au cycle des approfondissements évoquent un enseignement « à travers une approche disciplinaire ». Au terme du cycle 3, les élèves devront avoir acquis « *une première notion de la succession et des caractéristiques, souvent contrastées, de ces grandes époques, en commençant à construire, dans ce contexte, quelques relations de causalité* »³⁴. Pour cela quatre objectifs y sont définis :

- *Le temps historique* : établir une chronologie de dates significatives.
- *Une connaissance par traces* : l'élève devra savoir mettre en place une démarche scientifique face à un document, ce qui favorisera le développement de son esprit critique.
- *Grands personnages et groupes anonymes : la place de femmes en histoire* : à la fin de l'école primaire l'élève se sera construit un « panthéon culturel ».
- *Lire, parler, écrire en histoire* : articulation de l'histoire avec la maîtrise de la langue française, l'élève développe ainsi des compétences transversales.

Les documents d'application de 2002, mettent en évidence cinq compétences propres à l'histoire à acquérir en fin de cycle 3 :

- distinguer les grandes périodes historiques, pouvoir les situer chronologiquement, commencer à connaître pour chacune d'entre elles : les différentes formes de pouvoir, des groupes sociaux et quelques productions techniques et artistiques ;
- classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine ;

³⁴ Documents d'application des programmes, Histoire, Cycle 3, octobre 2002

- réinvestir les connaissances historiques en éducation civique et dans les autres enseignements, en particulier dans le domaine artistique ;
- consulter une encyclopédie et récupérer sur la Toile quelques sites documentaires historiques ;
- utiliser à bon escient les verbes conjugués à différentes formes du temps passé dans les récits historiques.

À ces compétences disciplinaires s'ajoutent des trois compétences spécifiques que l'élève devra avoir compris et retenu en fin de cycle :

- le vocabulaire spécifique, pouvoir l'utiliser de façon exacte et appropriée ;
- le rôle des personnages et des groupes définis dans le programme, ainsi que les faits les plus significatifs. Pouvoir les situer dans leur période ;
- une vingtaine d'évènements situés par les dates.

Le socle commun des connaissances et des compétences, paru au Journal officiel de la République française du 11 juillet 2006, est le cadre de référence de la scolarité obligatoire. Chaque compétence du socle est conçue comme une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes à maîtriser à la fin du cycle des approfondissements.

L'enseignement de l'histoire permet de travailler ces compétences. Il fait partie à l'école élémentaire des fondements de la culture humaniste. La compétence 5 du socle commun des connaissances et des compétences s'intitule : La culture humaniste. « *La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen.* »³⁵

La compétence 5 met en avant les connaissances à acquérir : *les élèves doivent être capables de :*

- avoir des repères géographiques ;
- avoir des repères historiques ;

³⁵ Bulletin Officiel du 19 juin 2008

- être préparé à partager une culture européenne
- comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche des droits de l'homme....

Plusieurs capacités à acquérir sont formulées : *les élèves doivent être capables de:*

- lire et utiliser différents langages, en particulier les images ;
- situer dans le temps les évènements, les œuvres littéraires ou artistiques, les découvertes scientifiques ou techniques étudiés et les mettre en relation avec des faits historiques ou culturels utiles à leur compréhension ;
- situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique, en utilisant des cartes à différentes échelles...

Dans le **Bulletin Officiel du 19 juin 2008** l'histoire et la géographie sont définies comme des disciplines qui « *donnent des repères communs temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves curiosité, sens de l'observation et esprit critique. Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers, par exemple des résumés et frises chronologiques, des cartes et croquis*³⁶. »

Dans le B.O du 19 juin 2008 il est indiqué le nombre d'heures annuel alloué à l'enseignement de l'histoire-géographie-instruction civique et morale (78 heures) et le nombre d'heures hebdomadaire alloué à l'enseignement de plusieurs champs disciplinaires dont l'histoire (11 heures). L'enseignant est libre de programmer ses plages horaires à condition de respecter les volumes horaires annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires. Dans le Bulletin Officiel l'enseignement de l'histoire est scindé en six périodes : la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps Modernes, la Révolution et le XIXème siècle, le XXème siècle et notre époque. Le Bulletin Officiel n'impose pas de programmation, cette dernière peut alors se faire de deux façons : de manière linéaire ou spiralaire. La programmation est laissée à la liberté du conseil de cycle qui doit cependant respecter l'ordre chronologique et ne négliger aucune période. La programmation linéaire est construite sur un partage des six périodes sur les trois années du cycle III. La programmation spiralaire propose une étude de l'ensemble

³⁶ Bulletin Officiel du 19 juin 2008

des périodes et des notions qui leur sont attachées à chaque niveau de cycle, à un degré de complexité différent selon l'âge des élèves.

L'enseignement doit se faire en plaçant l'élève en situation de recherche grâce à une démarche qui induit l'analyse des documents, le questionnement et le développement de l'esprit critique des élèves. L'histoire est une science basée sur l'analyse de documents. L'objectif central de l'enseignement de l'histoire n'est pas l'étude du passé mais l'étude de concepts qui structurent la pensée humaine. Les repères de progression parus dans le **Bulletin Officiel n°1 du 5 janvier 2012** viennent compléter le B.O de juin 2008. Le relevé suivant illustre les repères travaillés dans la séquence mise en place pour ce mémoire :

- Connaître les principales caractéristiques de la France occupée.
- Connaître le rôle de Charles de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale ~~et dans la période de la libération de la France.~~
- A partir de l'exemple de Jean Moulin, savoir décrire la Résistance.
- Repères : 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle ; Jean Moulin
- Vocabulaire : armistice, collaboration, Résistance.

b) La période étudiée d'après le B.O 2008.

Le sujet de ce mémoire s'ancre dans la sixième et dernière période figurant au programme d'histoire à l'école élémentaire (le XXème siècle et notre époque). L'étude de cette période comprend l'analyse de la violence du XXème siècle, la révolution scientifique et technologique, la société de consommation, la Vème République et la construction européenne. Les élèves, en fin de cycle III, devront être capables de situer chronologiquement cette période historique, de connaître des personnages (Clémenceau, Charles de Gaulle, Jean Moulin), des dates (1916, 11 novembre 1918, 18 juin 1940, 8 mai 1945, 1945, 1957, 1958, 1989, 2002) et de comprendre et retenir le vocabulaire relatif à cette période (armistice, tranchée, traité de paix, dictature, alliés, collaboration Résistance, camps de concentration....) C'est une période riche en évènements historiques. C'est aussi la période qui pose les fondements de la société actuelle. Le sujet de ce mémoire s'inscrit dans l'analyse de la violence du XXème siècle et plus particulièrement l'étude des deux conflits mondiaux. Avant

d'aborder ce thème, les élèves auront travaillé la montée des dictatures et les causes du conflit.

II. Le document dans l'enseignement de l'histoire.

Les documents sont au cœur de l'enseignement de l'histoire : « *nous ne pouvons pas atteindre le passé directement, mais seulement à travers les traces, intelligibles pour nous, qu'il a laissées derrière lui, dans la mesure où ces traces ont subsisté, où nous les avons retrouvées et où nous sommes capables de les interpréter* »³⁷. Les documents d'application des programmes de 2002 définissent l'histoire comme « *une connaissance par traces* »³⁸. Ces traces, soumises au questionnement de l'historien, deviennent des sources. L'enseignant accompagne les documents d'informations nécessaires pour aider à leur compréhension. C'est alors que l'élève peut cerner le travail de l'historien qui consiste à rassembler des documents à partir d'un sujet, d'en donner la nature, l'auteur et la date. L'élève acquiert peu à peu la méthode du questionnement : il s'interroge, émet des hypothèses, argumente. Le document nourrit l'esprit critique du futur citoyen et suscite chez l'élève un rapport actif à la connaissance, il est le point d'appui de toute leçon d'histoire.

Cependant, la nature, le statut et l'intérêt des documents sont extrêmement variés, il est nécessaire de savoir s'y retrouver.

a) Typologie des documents.

Le document en histoire est, quelle que soit sa forme, le point d'appui de toute leçon d'histoire. Il est le matériau concret que les élèves vont interroger. Étymologiquement le terme document est issu du latin *documentum*, ce qui sert à instruire. Au sens pratique du terme, le document se définit comme « *tout support pédagogique de travail permettant de transmettre des connaissances et de faire acquérir des compétences méthodologiques* ».³⁹ D'après Henri-Irénée Marrou, un document correspond à toute source d'information dont

³⁷ Henri-Irénée Marrou. *De la connaissance historique*. Editions du Seuil 1954. Page 64

³⁸ Les documents d'application des programmes de 2002, page 8

³⁹ Site Éduscol, colloque « Apprendre l'histoire et la géographie à l'École .»

l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain, envisagé sous l'angle de la question qui lui a été posée. Il existe de nombreux types de documents⁴⁰.

- Le document source : outil à partir duquel le chercheur en histoire travaille. Il correspond la plupart du temps à un texte ou un document iconographique. Grâce à cette catégorie de document les élèves effectuent un « décodage ». Ils réalisent le passage du signe à la chose signifiée.
- Le document « produit de la recherche » : texte, graphique, croquis, schéma.
- Le document construit : document adapté pour le rendre accessible aux élèves. Ils sont produits dans un but pédagogique. Les manuels scolaires sont produits dans un but pédagogique. Cependant il faut parfois avoir un regard critique sur ces outils de travail car certains manuels ne favorisent pas le travail de recherche par les élèves. Par exemple la nature du document est donnée, les questions ne sont pas appropriées pour amener les élèves à s'interroger...

De cette classification découle différents usages des documents. Il est possible de distinguer trois usages différents :

- Le document « illustratif » : a pour but de susciter l'attention des élèves en début de séance.
- Le document « preuve » : a pour but de confirmer les dires de l'enseignant.
- Le document « outil » : permet aux élèves un apprentissage des compétences méthodologiques (analyse, critique, interprétation, compréhension d'un document).

Parmi cette profusion de documents l'enseignant aura préalablement vérifié la fiabilité des documents qu'il propose aux élèves. De plus, il choisira les documents de façon à ce qu'ils répondent à deux critères essentiels : lisibilité et attractivité pour les élèves. Les documents proposés dans les manuels scolaires ne répondent pas toujours à ces deux critères.

⁴⁰ Site Éduscol, colloque « Apprendre l'histoire et la géographie à l'École. »

b) Fonctions du document.

« *Nous n'étudions pas un document pour lui-même mais en vue d'atteindre, par lui le passé.* »⁴¹ Comme l'écrit Henri-Irénée Marrou, c'est grâce aux documents que les élèves parviennent à connaître le passé humain dont les documents conservent la trace et sur lequel ils portent témoignage.

Le document peut avoir plusieurs fonctions. Tout d'abord, il peut illustrer une leçon. Selon Jean-Marc Bassaget cette fonction illustrative n'est plus reconnue aujourd'hui comme essentielle. Cependant, l'affichage aux murs de la classe des documents est important. Le document devient ainsi un référent visuel pour les élèves. Très souvent ces documents illustratifs sont placés sur une frise chronologique affichée dans la classe.

Le document peut aussi avoir pour fonction d'informer les élèves. Cette fonction est généralement liée à une démarche de recherche. Lors de cette recherche les élèves émettent un questionnement quant à la nature du document, quant à son auteur, à sa date et donc à son contexte... Les élèves développent leur esprit critique et peu à peu comprennent que le document ne livre pas toujours la vérité historique, qu'il les renseigne sur le point de vue d'un personnage dans un contexte donné. Pour Jean-Marc Bassaget il faut « *aller au-delà de l'information donnée, pour la croiser avec d'autres, la passer au filtre de la véracité : sommes-nous certains que cette information est pertinente ?* »

Le document a aussi pour fonction de constituer un élément d'évaluation des connaissances.

L'enseignant ne doit pas donner à ses élèves un trop grand nombre de documents à étudier (maximum trois documents) afin de faciliter le croisement des informations et pour ne pas générer de confusion. L'enseignant aura préalablement choisi les documents proposés afin d'atteindre les objectifs fixés de manière efficace et cohérente. Les documents proposés doivent être variés (texte, photographie, carte, vidéo...) et accompagnés de consignes précises. L'utilisation des documents favorise les échanges et l'argumentation.

⁴¹ Henri-Irénée Marrou. *De la connaissance historique*. Editions du Seuil 1954. Page 117

c) Analyse d'un document

L'analyse d'un document doit prendre la forme d'un rituel qui comprend deux phases : l'analyse externe et l'analyse interne. L'analyse externe consiste en une série de questions : Quelle est la nature du document ? De quand date-t-il ? Qui en est l'auteur ? Quel est le contexte ?... Elle dresse un questionnement récurrent qui permet d'établir une « carte d'identité » du document. L'analyse interne varie en fonction de la typologie du document. S'il s'agit d'un document iconographique, l'analyse se fera par le biais d'un tableau à deux colonnes. La première colonne est réservée à ce que voient les élèves sur le document (personnages, objets, lieu). La seconde colonne correspond aux interprétations faites par les élèves. S'il s'agit d'un texte, l'analyse se fera par le biais de questions.

L'enseignement de l'histoire place le document au cœur des apprentissages. Cependant il arrive que les documents n'apportent pas toujours toutes les réponses souhaitées c'est pourquoi le discours de l'enseignant reste incontournable.

III. Expérimentation en classe de cycle 3.

a) Présentation du contexte.

Lors de ce Master MEEF EPF j'ai effectué plusieurs stages mais jamais dans une classe de niveau CM2. C'est grâce à M. Morand et à M. Guilmin (enseignants à l'école élémentaire de Thévalles) que j'ai pu mettre en place ma séquence pendant l'année scolaire 2012-2013. Étant donné la période (le XX^{ème} siècle et notre époque) dans laquelle se situe le thème de mon mémoire j'ai commencé à mettre en place ma séquence à partir du vendredi 12 avril 2013. La classe dans laquelle je suis intervenue est celle de M. Guilmin (directeur de l'école élémentaire de Thévalles). Cette classe comprend 18 élèves de CM2. L'enseignant a tout mis en œuvre pour que la séquence se déroule dans des conditions optimales. Il s'est efforcé de modifier son emploi du temps afin de faire correspondre ses séances d'histoire avec mes interventions. Pour cela, je tiens à le remercier.

b) Présentation de la séquence.

La séquence que j'ai mise en place comprend trois séances de 50 minutes. La première séance a pour thème les raisons de l'Occupation. La seconde consiste en l'étude de la vie quotidienne des français sous l'Occupation. La dernière traite de la Collaboration et de la Résistance. Les deux premières séances seront présentées et analysées dans ce mémoire. La dernière séance aura lieu après le 6 mai, aucune analyse ne sera présentée pour cette dernière mais des hypothèses seront émises. Pour élaborer cette séquence je me suis interrogée sur ce que devait retenir les élèves. Ce questionnement m'a conduite à définir les objectifs à atteindre dans ma séquence ainsi que les savoir-faire et savoirs à travailler lors de cette séquence.⁴²

Pour construire cette séquence, j'ai consulté plusieurs manuels scolaires afin de disposer d'un panel de documents. J'ai constaté que le concept de l'Occupation était abordé différemment d'un manuel à l'autre. Dans le manuel scolaire de la collection Magellan (CM2), paru en 2011, les raisons de l'Occupation sont évoquées brièvement, en une phrase, pour introduire la leçon portant sur la Résistance. Dans cette double-page, le choix est fait de présenter aux élèves uniquement des documents traitant de la Résistance. La Collaboration, quant à elle, est

⁴² Voir annexe n°6 page 52 à 53

résumée par une phrase : « *La Collaboration est une honte pour la France. C'est pourquoi quand on évoque la Deuxième Guerre mondiale, on préfère retenir l'héroïsme de la Résistance.* » À aucun moment elle n'est réellement étudiée ce qui me paraît préjudiciable, surtout lorsqu'elle se résume en ces termes car aucune explication n'est donnée. Le manuel propose une vision manichéenne de cette période de l'histoire : d'un côté les « gentils », de l'autre les « méchants ». Lorsque j'aborderai la Collaboration avec les élèves je leur expliquerai que certaines personnes n'avaient pas toujours le choix de leurs actes, que se soustraire à une forme de collaboration leur était parfois difficile.

Dans le manuel dans lequel j'ai trouvé des documents se pose le problème de leur traitement. Les questions posées apportent des réponses qui ne découlent pas de l'analyse du document et de son interprétation par les élèves mais de la simple lecture de la légende. Lors de la construction de mes séances, j'ai retiré ces légendes, adapté les questions afin que les élèves analysent les documents.

Les autres documents proposés aux élèves sont extraits d'ouvrages n'étant pas destinés à la classe. Lors de mes recherches, j'ai découvert qu'il existait un numéro d'oribus⁴³ (revue associative mayennaise) qui traite du sujet de mon mémoire. Dans cette revue, il y a des témoignages d'époque d'écoliers du département. J'ai trouvé intéressant de sélectionner ces documents pour que les élèves prennent conscience que l'Occupation avait aussi lieu « près de chez eux. » A nouveau, j'ai adapté l'analyse des documents (présentation, questions...).

c) Analyse des séances.

1^{ère} séance : vendredi 12 avril 2013 : 13h30-14h30.

Objectifs de la séance :

- Amener les élèves à comprendre les raisons de l'Occupation allemande en France en analysant chronologiquement trois événements de l'année 1940. Le concept travaillé est celui de la France vaincue.
- Lecture et interprétation de documents (cartes, photographies, discours)
- Réalisation d'une carte géographique et de sa légende.
- Rédiger un récit.

⁴³ Oribus n°81 *Le gouvernement de Vichy et l'école primaire publique*. Mai 2011

Matériel et organisation: pour cette séance j'ai fait travailler les élèves sur des fiches. Trois dates étaient travaillées à partir de ces fiches : le 14 juin 1940, le 17 juin 1940 et le 22 juin 1940. J'ai divisé la classe en trois groupes, chaque groupe travaillant sur un document correspondant à une date. Les fiches de travail distribuées mettent les élèves en situation de recherche. Ces fiches ne feront pas l'objet d'une correction orthographique : ce sont des documents de recherche.

Bilan du travail réalisé par les élèves : lors de mes passages dans les rangs, j'ai pu constater que les élèves (qui travaillaient par groupe de 3) échangeaient et discutaient de leurs interprétations. Certains groupes, par manque d'assurance, me posaient à plusieurs reprises des questions sur le document. Or, lors de mon passage dans les rangs, j'entendais leurs remarques pertinentes : je les ai donc guidés sans leur donner les réponses. Ils trouvaient alors eux-mêmes les réponses à leurs propres questions. Les élèves ont su lire et interpréter les documents⁴⁴. Les groupes ont respecté les consignes données et le mode de travail a permis à tous les élèves de s'impliquer dans la séance. Les rapporteurs, désignés (par les élèves) dans chaque groupe, se sont exprimés avec clarté au reste du groupe classe qui était à l'écoute.

Bilan de la séance : les objectifs ont été atteints. La séance a duré plus longtemps que prévu (10mn supplémentaires). Cela s'explique notamment par le fait que c'était la première séance. Lors de cette séance, les trois domaines : *Parler, Lire, Écrire* ont été travaillés. Les élèves, à partir du vocabulaire noté au tableau lors de la phase de mise en commun, m'ont dicté la synthèse de la séance⁴⁵. Les élèves ont été acteurs et auteurs de leurs apprentissages.

2^{ème} séance : mardi 16 avril 2013 : 13h30-14h30

Objectifs de la séance :

- Appréhender les difficultés de la vie quotidienne sous l'Occupation (en abordant le quotidien des français et des écoliers).
- Lecture et interprétation de documents (photographies, témoignages).
- Rédiger un récit.

⁴⁴ Voir annexe n°7 page 54 à 56

⁴⁵ Voir annexe n°8 page 57

Matériel et organisation : Pour cette séance, j'ai fait travailler les élèves sur des fiches⁴⁶. Deux thèmes étaient travaillés : le quotidien des français et celui des écoliers. Chaque fiche abordait un aspect de ce quotidien sous l'Occupation. J'ai divisé la classe en six groupes : trois groupes travaillaient sur le quotidien des français et trois autres sur le quotidien des écoliers. Chaque groupe travaillait sur un document abordant un aspect de la vie quotidienne.

Bilan du travail réalisé par les élèves : Dans l'ensemble, le groupe classe a réussi à interpréter les documents donnés et réinvestir ses connaissances (vocabulaire, dates, personnage) malgré quelques difficultés de connaissance du vocabulaire du document pour un groupes (« *se résigner, le poêle.* »)

Bilan de la séance : Lors de la mise en commun, j'ai remarqué que certains élèves n'écoutaient plus vraiment les rapporteurs des autres groupes. Je pense que j'ai donné au groupe classe un trop grand nombre de documents. De ce fait, la phase orale collective demandait une attention soutenue pendant un temps trop long. J'ai rapidement observé une baisse de l'attention de la part d'une partie des élèves. Je proposerai à l'avenir un nombre de documents plus restreint.

Les documents proposés étaient pour certains groupes moins faciles à interpréter. Ne connaissant pas suffisamment le niveau des élèves je n'ai pas pu faire des groupes hétérogènes ce qui a occasionné des difficultés pour un groupe. J'ai donc à plusieurs reprises guidé ces élèves afin de ne pas les laisser inactifs pendant l'activité. Je pense avoir repéré les élèves qui avaient des difficultés afin de créer des groupes hétérogènes pour favoriser l'entraide et l'échange entre les élèves ; afin qu'ils expliquent leur démarche avec leur vocabulaire.

Lors de cette séance, les domaines *Parler, Lire, Écrire* ont été travaillés. Les élèves m'ont dicté, à l'aide des éléments notés au tableau pendant la phase de mise en commun, la synthèse⁴⁷ qu'ils ont rédigé ensuite.

L'objectif fixé pour cette séance a malgré tout été atteint.

⁴⁶ Voir annexes n°9 et 10 page 58 à 63

⁴⁷ Voir annexe n°11 page 64

3^{ème} séance lundi 13 mai, 13h30-14h20

Objectifs de la séance :

- Déterminer si les français ont tous accepté l'Occupation. (Collaborer ? Résister ?)
- Lecture et interprétation de documents (photographies, témoignages).
- Rédiger un récit.
- Réaliser des fiches d'identité.

Matériel et organisation : Lors de cette séance, j'ai prévu de faire travailler les élèves sur des fiches. Deux concepts seront travaillés : la Collaboration et la Résistance. Dans un premier temps, je proposerai aux élèves de travailler sur des documents qui se contredisent afin de faire émerger l'existence de deux visions de l'Occupation qui s'opposent. Parmi ces documents, je proposerai aux élèves l'analyse du témoignage d'un enseignant qui résiste. En proposant de tels documents je suppose que s'installera un débat entre les élèves appuyé sur l'analyse de leurs documents respectifs. Dans un second, les élèves, par groupe, auront à réaliser des fiches d'identité (Charles de Gaulle, Jean Moulin, le maréchal Pétain).

N'ayant pas la possibilité de mettre en place une évaluation sommative de ma séquence, je transmets au titulaire de la classe les compétences spécifiques et transversales travaillées afin qu'il les intègre à l'évaluation qui lui permettra de terminer sa séquence sur la seconde guerre mondiale.

IV. Réflexions sur l'enseignement de l'histoire

a) Les démarches d'apprentissage en histoire.

L'enseignement de l'histoire participe à la formation intellectuelle et critique des élèves. L'élève doit être l'acteur de ses apprentissages. Pour cela, l'élève doit acquérir une démarche de travail qui lui permet de structurer son interprétation et de développer son esprit critique. Au fur et à mesure de mes lectures je me suis rendu compte qu'il existait deux situations d'apprentissage :

1. **Les situations dites « didactiques »** contrôlées par l'enseignant. Elles se déroulent sous forme de leçon magistrale. Cette pratique repose sur une conception transmissive : l'enseignant « déverse » son savoir aux élèves qui l'écoutent. Pour rompre avec cette pratique de l'histoire-récit, la seule alternative est de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages.

2. **Les situations dites « a-didactiques »** où l'élève prend en charge le problème posé. Il est possible de travailler ces situations sous différentes formes.

- une forme déductive qui part du général pour analyser le particulier. Les hypothèses explicatives précèdent l'observation. L'analyse critique d'un document s'inscrit dans ce cadre.

- une forme inductive qui consiste à interroger le particulier pour en tirer le général. Une recherche d'informations dans un dossier documentaire débouche sur des notions et une compréhension des faits.

- une forme dialectique qui procède par opposition. De ce conflit cognitif naît une situation-problème, un questionnement.

Ces situations d'apprentissage se déroulent très souvent sous forme de succession de « **boucles didactiques** ». Ces boucles désignent les subdivisions des grandes parties du plan. Le plan et les boucles rythment le discours de l'enseignant et subdivise le temps scolaire tout en faisant progresser les savoirs qui doivent être notés et appris par les élèves. Chaque partie comprend plusieurs boucles, clôturées par une répétition qui institutionnalise le savoir et contribue à la trace écrite. Ce modèle pédagogique conduit les élèves à « *percevoir le savoir* »

*historique comme une vérité énoncée par l'enseignant et validée par des exemples ou des documents*⁴⁸. »

François Audigier (docteur en didactique des disciplines) résume l'enseignement de l'histoire par le modèle des 4 R :

-les résultats : On enseigne pour l'essentiel des résultats, c'est-à-dire ce que l'on tient aujourd'hui pour vrai. La discipline scolaire éloigne à la marge ce qui met en doute, ce qui interroge les savoirs.

-le référent : Les savoirs sont présentés, notamment dans les manuels scolaires, comme un référent lisse et consensuel, recevable par tous, des sommets de l'institution jusqu'aux professeurs et parents.

-le refus : Le référent suppose un refus des débats politiques et scientifiques à l'occasion desquels ces savoirs ont pourtant été élaborés.

-le réalisme : En enseignant les résultats, en faisant comme si tout cela était vrai, l'histoire prétend exposer la réalité du monde d'aujourd'hui et de celui d'hier.

b) Analyse de ma pratique.

Les deux séances que j'ai mises en place se sont déroulées sous forme de « boucles didactiques ». Lors d'un séminaire à l'I.U.F.M de Laval, il a été évoqué que trop souvent les séances d'histoire proposées se déroulaient ainsi. Or, pendant ces deux années de formation à l'I.U.F.M c'est ainsi que les formateurs (lors de stages ou d'ateliers) nous présentaient l'enseignement de l'histoire. Mes séances débutaient par une phase de mise en route (rappel de la séance précédente, introduction et problématisation de la séance du jour), à laquelle suivait une phase de recherche (à partir de documents), puis une phase de mise en commun et pour finir une phase d'institutionnalisation.

Lors de ces deux séances j'ai toujours fait travailler les élèves par groupe et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord pour une raison de temps : je souhaitais aborder plusieurs choses et pour cela, dans le temps qui m'était imparti, le travail de groupe était l'unique solution. La seconde

⁴⁸ CARIOU Didier. *Écrire l'histoire scolaire. Quand les élèves écrivent en classe pour apprendre l'histoire*. Rennes, 2012 page13

raison pour laquelle j'ai choisi le travail de groupe c'est qu'il permet aussi une confrontation des réponses des élèves. L'élève est ainsi au centre du processus d'apprentissage.

Au cours de ces séances, j'ai toujours proposé aux élèves la même démarche de travail (recherche à partir de documents) .Ceci m'a permis de ne pas avoir à expliquer un nouveau procédé, c'est un gain de temps non négligeable. Lors de mes préparations, j'ai choisi de ne pas travailler sous forme de cours magistral afin de viser à la fois l'acquisition de savoirs et de savoir-faire. J'ai choisi aussi de ne pas distribuer des fiches de synthèse déjà rédigées ou à compléter afin que ce soit les élèves qui construisent, avec l'aide des éléments notés au tableau, la synthèse. Les élèves faisaient ainsi le récit de la séance.

Les supports utilisés pour ces deux séances étaient des fiches de travail. Travailler sur fiche offre la possibilité de les rapporter pour les analyser afin de préparer ou modifier celles de la séance prochaine.

J'ai proposé aux élèves plusieurs variétés de documents afin de rendre les séances attractives.

Si je devais remettre en place cette séquence, je modifierai quelques éléments. Je donnerai moins de documents à analyser aux élèves afin d'avoir du temps pour l'élaboration d'une frise chronologique. Lors de ma préparation, j'avais inscrit dans ma fiche de séquence la réalisation d'une frise historique. Cependant, il m'a été impossible de la réaliser avec les élèves faute de temps. Lors de ma sélection des documents, je ne me suis pas interrogée sur les éventuels problèmes de vocabulaire que pouvaient engendrer les textes. Pour éviter ce problème, soit j'opterai pour un autre texte, soit, si ce dernier est difficilement remplaçable, je déciderai de mettre un astérisque qui renverra à la définition du mot inconnu. Si je devais à nouveau mettre les élèves par groupe, je le ferai en ayant une meilleure connaissance des élèves en interrogeant le titulaire de la classe, afin d'éviter qu'un groupe soit en difficulté.

Conclusion générale

Ces deux années de recherche et de rédaction de ce mémoire m'ont permis d'approfondir mes connaissances sur cette période historique et plus particulièrement sur l'école. Me destinant au métier de professeurs des écoles j'ai apprécié mener des recherches dans un domaine qui m'est proche.

Un tel sujet a suscité également l'intérêt et l'attention des élèves. Traiter avec eux d'un lieu, d'une institution qu'ils côtoient au quotidien facilite leur implication. Chaque concept abordé l'a été au travers de l'histoire de France puis plus spécifiquement à travers ses manifestations à l'école.

En ayant eu plus de temps j'aurais souhaité terminer cette séquence par une rencontre avec des personnes ayant subi l'Occupation, dans la continuité du travail sur les points de vue différents d'un même événement, pour opposer la vision de ceux qui ont vécu les événements et de ceux qui l'ont écrite. Cela permettrait d'être d'autant plus porteur de sens pour les élèves que les personnes concernées sont en position de répondre eux-mêmes à leurs questions.

Grâce à ce mémoire, j'ai mené une réflexion sur l'enseignement de l'histoire et sur ses enjeux. Enseigner l'histoire c'est privilégier l'écrit comme objet d'étude et permettre par sa méthodologie d'apprendre à des élèves à émettre des hypothèses et à privilégier la richesse du sens et la recherche de la preuve sur l'accumulation des faits. En histoire, la recherche requiert l'apprentissage de l'argumentation et rejoint ainsi l'objectif de la construction d'un esprit critique. L'histoire participe aux premières étapes de la formation de citoyens éclairés. Enseigner l'histoire c'est aussi expliquer sa complexité. Lors de mes recherches dans les manuels scolaires je me suis rendu compte que la période de l'Occupation était parfois traitée de manière manichéenne. Il faut apprendre aux élèves cette complexité historique afin d'éviter ces explications simplistes ou manichéenne. Pour cela il convient d'enseigner des faits, des concepts et montrer aux élèves qu'il peut exister des vérités contradictoires et pourtant d'égale valeur.

Annexes

Sommaire des annexes

1. Livret « Raconte-moi Thévalles » (extraits).....page 44 à 47
2. Affiche de la Révolution nationale.....page 48
3. Déclaration individuelle de (non) appartenance.....page 49
4. Liste des manuels censurés.....page 50
5. Affiche de l'appel de mobilisation des élèves.....page 51
6. Grille de séquence.....page 52 à 53
7. Fiches de travail des élèves, séance n°1.....page 54 à 56
8. Synthèse des élèves, séance n°1.....page 57
9. Fiches de travail des élèves sur le quotidien des français, séance n°2.....page 58 à 60
10. Fiches de travail des élèves sur le quotidien des écoliers, séance n°2... ..page 61 à 63
11. Synthèse des élèves, séance n°2.....page 64

Annexe n°1 :



Le quartier pendant la seconde guerre mondiale

Au lendemain de la première guerre mondiale, l'Etat français, conscient de l'importance de l'aviation dans les guerres modernes, veut permettre l'accès de cette pratique à tous. La formation de pilotes est devenue indispensable, notamment à la veille de la seconde guerre mondiale que tous les pays commencent à pressentir: Les terrains d'aviation vont donc être achetés dans cette période. L'aéroclub fondé en 1921 aura enfin son aérodrome quelques années plus tard sur les terres de la ferme de Beausoleil.

La guerre a laissé de nombreuses traces dans notre quartier: Tout d'abord des terrains sont réquisitionnés sous l'occupation allemande : fermes de la Croix Blanche, des brasseries, la Herpinière, La Chouanière...

Les Allemands sont surtout intéressés par les terres où ils installent parfois des réserves d'eau. Ces réquisitions sont partielles ou totales.

Mais ce qui intéresse encore plus les Allemands c'est l'Aérodrome. Celui-ci est réquisitionné et devient une base militaire allemande. Deux escadrilles de Messerschmitt s'y installent et des canons de la DCA, défense anti-aérienne, encadrent cette base d'envol vers l'Angleterre.

Quatre blockhaus sont construits tout autour du terrain d'envol pour la défense du site, mais aussi pour protéger le centre de transmission, l'infirmerie et le stockage des armes.

PROPRIÉTAIRE	NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	NOM ET ADRESSE DE L'ACQUÉREUR	DATE DE LA RÉQUISITION	OBJET DE LA RÉQUISITION	REMARQUES
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	
M. BERTHIAUX	14, rue de la Croix Blanche	M. BERTHIAUX	30/04/1944	Installation d'un magasin	

Liste de sites réquisitionnés 30 avril 1944
Archives départementales de la Mayenne E dépôt 96 / 2430



DCA allemande



Messerschmitt 110



L'aérodrome en 1938

Des hangars sont aussi construits pour loger les troupes allemandes. Le 13 et 14 juin 1944, les alliés bombardent les terrains d'aviation que la DCA allemande n'arrive plus à repousser. Beaucoup de soldats se cachent alors dans les fermes avoisinantes.

Les **combats aériens** jusqu'en août 1944 sont nombreux et meurtriers. C'est un temps difficile pour les habitants de notre quartier. A la retraite des Allemands, des explosions de munitions ont lieu. Pendant cette période sombre de notre histoire, les Lavallois sont surveillés par des miradors installés dans les champs. De grands projecteurs surveillent nuit et jour les alentours.

Dans le Bois-Gamats, on retrouve aujourd'hui des traces des postes de surveillance chargés de défendre l'état-major allemand qui s'était installé dans le château. Les Allemands étaient armés de mitrailleuses qui leur permettaient de tirer debout ou à genoux.

En 1944, à la Libération, le château est occupé par les Américains qui avec le général Bradley en font un poste de commandement allié.



Mirador



Champs dans lesquels étaient installés des miradors

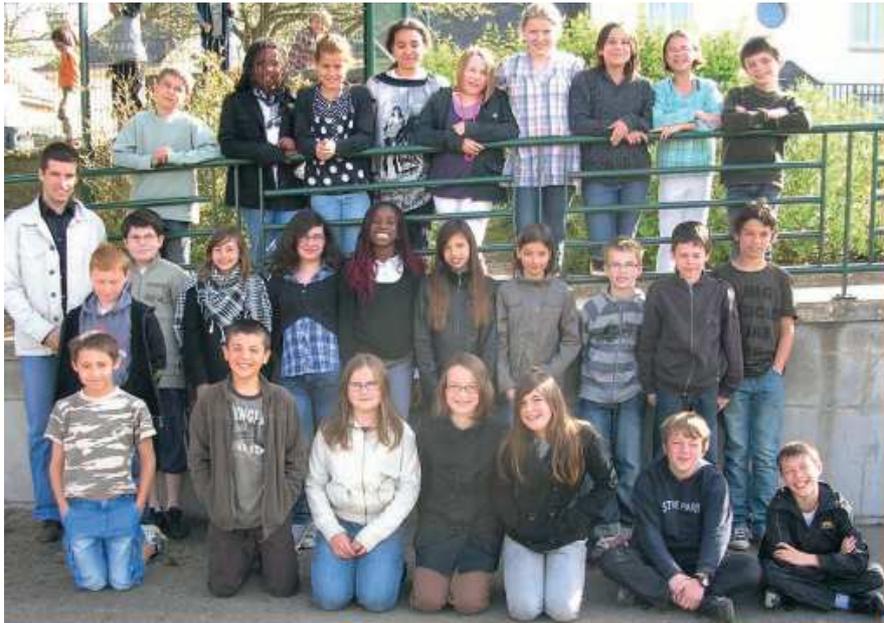


Poste de surveillance dans le Bois-Gamats



La ferme du Bois-Gamats à la libération





Livret réalisé par les élèves de la classe de CM2 de l'école de Thévalles, année scolaire 2009-2010, en collaboration avec le service patrimoine-musées de la ville de Laval.

Remerciements

Association du quartier de Thévalles
Archives départementales de la Mayenne

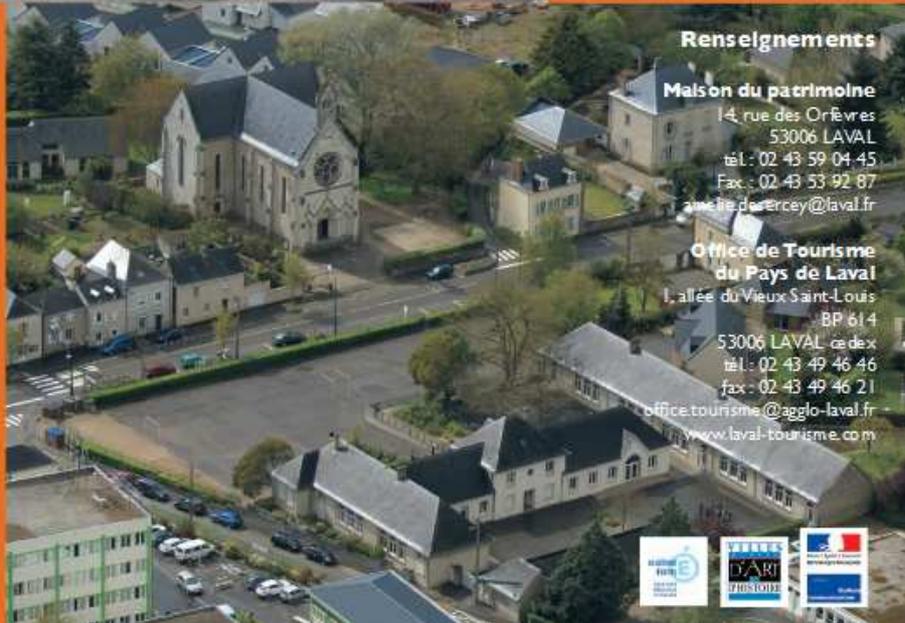
Crédits photographiques

Collection particulière
Service patrimoine-musées
Inventaire général

Illustration de la couverture de la ville de Laval

Laval appartient au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'Art et d'Histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 130 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.



Renseignements

Maison du patrimoine

14, rue des Orfèvres
53006 LAVAL
tél : 02 43 59 04 45
fax : 02 43 53 92 87
maison.patrimoine@laval.fr

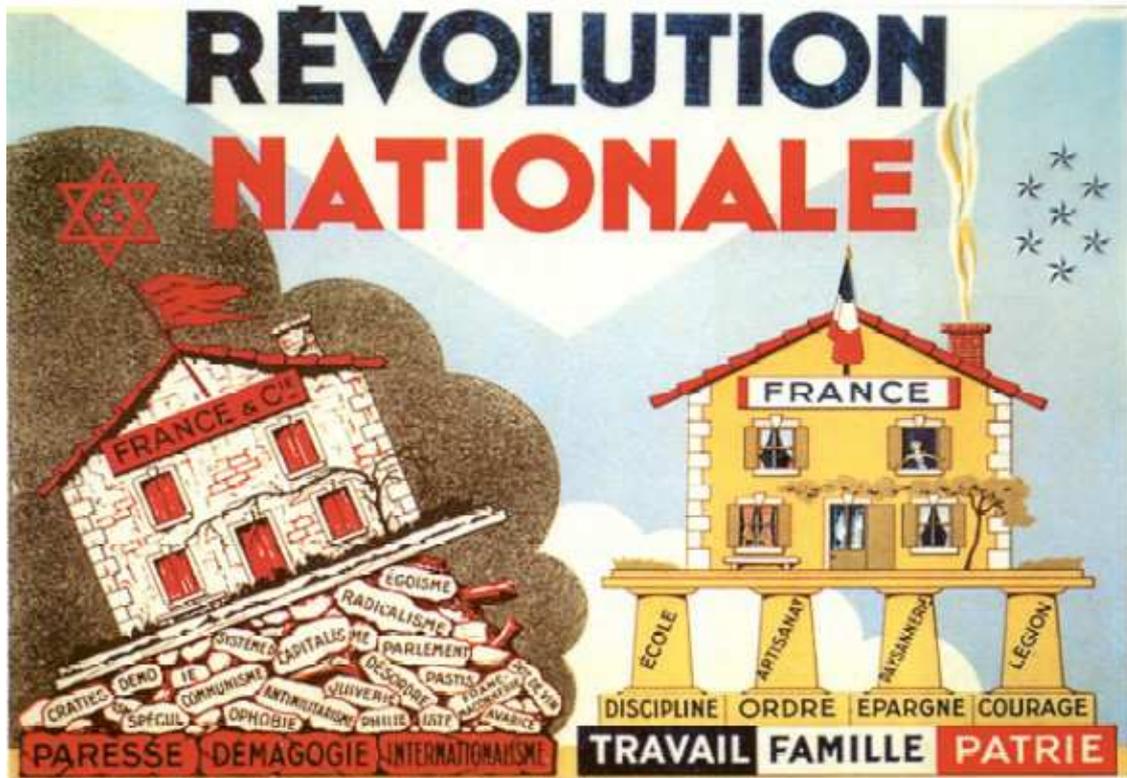
Office de Tourisme du Pays de Laval

1, allée du Vieux Saint-Louis
BP 614
53006 LAVAL cedex
tél : 02 43 49 46 46
fax : 02 43 49 46 21
office.tourisme@agglo-laval.fr
www.laval-tourisme.com



<http://cic-lavaladjoin-ia53.ac-nantes.fr/patrimoine/upload/dossier25.pdf>

Annexe n°2 :



FICHE INDIVIDUELLE

Je soussigné (nom, prénom)

né le :

exerçant la fonction de :

déclare sur l'honneur que je ne suis pas d'origine israélite.

.....le.....

I.ASCENDANCE DE L'INTÉRESSÉ :

Nom et prénoms du père :

Nom et prénoms de la mère

Grands-parents paternels

Grands-parents maternels

*Nom, prénoms Nom, prénoms
du grand-père de la grand-mère*

*Nom, prénoms Nom, prénoms
du grand-père de la grand-mère*

II.ASCENDANCE DU CONJOINT :

Nom et prénoms du père :

Nom et prénoms de la mère :

Grands-parents paternels

Grands-parents maternels

*Nom, prénoms Nom, prénoms
du grand-père de la grand-mère*

*Nom, prénoms Nom, prénoms
du grand-père de la grand-mère*

Annexe n°4 :

D'après Rémy Handourtzel, *Vichy et l'école 1940-1944*, Editions Noësis, 1997, pages 119-120 :

Listes des ouvrages interdits dans les écoles primaires élémentaires publiques, dans les cours complémentaires et dans les écoles primaires supérieures l'usage des livres scolaires suivants (*Journal officiel*, 13 mai 1941, p 2053) :

MALET, *Au jardin des images* (deux livrets), Sudel

VILDRAC, *Bridinette*, cours moyen ; *Milot*, classes de fin d'études

TRUILLET ET BERGER, *Le coffre aux joujoux*

DUBUS, *La ronde des métiers et des jours*

Romain ROLLAND et Hélier MALLAURI, *Jean-Christophe*, cours élémentaire, Albin Michel ; *Jean-Christophe*, cours moyen et cours supérieur

ADENIS, *La lecture vivante*, cours moyen 2^e année et cours supérieur 1^{er} année, Magnard

BALLEREAU-BRANGER, *Les textes vivants*, cours élémentaires 1^{er} année, Sudel ; *Les textes vivants*, cours élémentaire 2^e année ; *Les textes vivants*, cours supérieur, 1^{er} année

WEBER et GAILLY, *Arithmétique*, cours élémentaire, certificat d'études primaires

BONNE, *France et Civilisation*, cours élémentaire, cours moyen et certificat, Bibliothèque d'éducation

DUVILLAGE, *Histoire de France expliquée aux enfants*, cours élémentaire et moyen

CLÉMENDOT, *L'Histoire au certificat d'études primaires*

BROSSOLETTE, *Histoire de France*, cours moyen, certificat d'études primaires, Desgraves

BOUGLE-LEFRANC, *Histoire du travail et de la civilisation*, Sudel

GACHON-SÉNÉZE, *Géographie*, cours élémentaire, moyen et supérieur 1^{re} année

ÉMERY, *Devant la vie*

PRIMAIRE, *Manuel d'éducation morale, civique et sociale*, Bibliothèque d'éducation

MERCIER, *L'histoire de France et d'Algérie au CEP*, Chaix



Une surprise au Maréchal

ALAIN SIBIRTOGAN

Cette surprise, offerte pour Noël par les moins de 16 ans,
CE SERA UNE IMMENSE COLLECTION DE
PEINTURES OU DE DESSINS REPRÉSENTANT

La France que le Maréchal aime tant

LA FRANCE...

- AVEC SES PAYSAGES, rivières, lacs, mer, prairies, plages...
- AVEC SES MAISONS, fermes, usines, cathédrales, villas...
- AVEC SON HISTOIRE, ses traditions, ses contes, ses légendes...
- AVEC SES ANIMAUX, ses bêtes, ses fleurs, ses oiseaux...
- AVEC SES HABITANTS, des campagnes et des villes...
- AVEC SON EMPIRE, qui s'étend sur tout le globe...

Cette immense collection... c'est VOUS qui allez la CREER..

*Représentez comme vous le voyez
le coin de France que vous aimez
le mieux.*

en faisant un dessin aux crayons de couleur, une aquarelle, une gouache, etc...
mesurant 15 centimètres de haut sur 15 centimètres de large... Mais

Faites plaisir au Maréchal avec toute votre APPLICATION, et surtout avec tout votre CŒUR.

Domaine : Histoire	Période : 4
Niveau : CM2	Effectif : 18 élèves
Nombre de séances : 3	
L'Occupation allemande en France au XXème siècle	
Objectifs de la séquence :	
<ul style="list-style-type: none">✓ Savoir définir le concept d'Occupation.✓ Appréhender les difficultés de la vie sous l'Occupation.✓ Connaître les grandes figures de la Résistance : le général de Gaulle, Jean Moulin✓ Comprendre les principes de collaboration et de résistance.✓ Lire et interpréter des documents (cartes, iconographies, textes...)	
Savoir-faire : l'élève doit être capable de : <ul style="list-style-type: none">- lire et comprendre un document iconographique/un texte/une affiche.-placer une date sur une frise chronologique.-constituer une fiche d'identité d'une personne à partir des éléments recueillis.-rédiger un récit.	
Savoirs : l'élève doit avoir compris et retenu : Dates: 22 juin 1940 : signature de l'armistice ; 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle Vocabulaire : l'Occupation, le marché noir, la Résistance Personnages : Pétain, Jean Moulin, le général de Gaulle	
Compétences attendues à la fin du CM2 (B.O 2008) :	
<i>Compétences disciplinaires.</i>	
Compétence 5 : La culture humaniste.	
L'élève est capable de : <ul style="list-style-type: none">✓ identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ;✓ lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;	
<i>Compétences transversales.</i>	
Compétence 1 : La maîtrise de la langue française.	
L'élève est capable de : <ul style="list-style-type: none">✓ s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;✓ lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;✓ dégager le thème d'un texte✓ répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;✓ rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;✓ savoir utiliser un dictionnaire.	
Compétence 4 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	
L'élève est capable de : <ul style="list-style-type: none">✓ utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;	
Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques	
L'élève est capable de :	

- ✓ prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;
- ✓ coopérer avec un ou plusieurs camarades ;

Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

L'élève est capable de :

- ✓ respecter des consignes simples en autonomie ;

Compétences attendues fin de cycle (documents d'application de 2002)

Compétences communes.

L'élève est capable de :

- ✓ distinguer les grandes périodes historiques, pouvoir les situer chronologiquement, commencer à mettre en valeur pour chacune d'entre elles les principales formes de pouvoir, les groupes sociaux et quelques productions techniques et artistiques,
- ✓ classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine,
- ✓ consulter une encyclopédie et repérer sur la Toile quelques sites documentaires et historiques,
- ✓ utiliser à bon escient les verbes conjugués à différentes formes du passé dans les récits historiques.

Compétences spécifiques.

L'élève a compris et retenu:

- ✓ le vocabulaire spécifique, pouvoir l'utiliser de façon exacte et appropriée,
- ✓ le rôle des personnages et des groupes définis dans le programme, ainsi que les faits les plus significatifs. Pouvoir les situer dans leur période.

Compétences en matière d'apprentissage de la langue.

- ✓ Parler :

- utiliser correctement le lexique spécifique
- participer à l'examen collectif d'un document historique, en justifiant son point de vue
- avec l'aide du maître, raconter un événement ou l'histoire d'un personnage

- ✓ Lire :

- lire et comprendre un ouvrage documentaire
- trouver sur la toile des informations historiques ou géographiques simples, les apprécier de manière critique et les comprendre
- avec l'aide du maître, comprendre un document historique simple (texte écrit ou document iconographique)
- comprendre un récit historique

- ✓ Écrire :

- rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la leçon
- noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document
- rédiger la légende d'un document iconographique ou donner un titre à un récit historique

Pré requis

Les élèves auront travaillé avant cette séquence sur l'Occupation : la montée des dictatures, les raisons du début du conflit.

Matériel utilisé pour la séquence

- Textes, documents iconographiques, photographies
- Ordinateurs.

Évaluation

L'évaluation sera faite par le titulaire de la classe. Je lui fournirai résumerai les savoirs et savoir-faire travaillés pendant cette séquence.

Annexe n° 7 :

Prenom : Fluor

Date : 14/06/2014

Problématique : Que s'est-il passé le 14 juin 1940 ?



14 juin 1940.

Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ce document ?

Une photographie.

2) De quand date-t-il ?

Cela date depuis le 14 juin 1940

Consigne : complète le tableau suivant :

Qu'est-ce que tu vois ?	Qu'est-ce que tu comprends ?
<p>Les personnages : <u>Des soldats allemands</u></p> <p>Les vêtements : <u>Berme de militaire</u></p> <p>La disposition : <u>Ils sont rangés en ligne et à la queue</u></p>	<p><u>C'est parce que l'Allemagne a gagné Paris.</u></p> <p><u>Les allemands sont les maîtres de la France c'est pour ça qu'il débite à Paris.</u></p>
<p>Les objets : <u>armes et casque</u></p>	<p><u>c'est la guerre</u></p>
<p>Le lieu : <u>Paris</u></p>	<p><u>Parce que l'Allemagne a pris Paris.</u></p>

Consigne : décris (en 2 lignes maximum) ce qui se passe le 14 juin 1940.

L'Allemagne a réussi à gagner Paris

Prénom : Sulpe

Date : 19 mai 2013

Problématique : Que s'est-il passé le 17 juin 1940?

« Français, à l'appel de M. le président de la République j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. [...]
C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités [...]. »
Le maréchal Pétain, le 17 juin 1940.

Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ce document ?

C'est un discours.

2) Qui est l'auteur de ce document ?

C'est le Maréchal Pétain.

3) De quand date ce document ?

Le 17 juin 1940.

4) A qui s'adresse ce discours ?

JP s'adresse aux français.

5) De quoi parle le texte ?

JP parle de cesser les guerres.

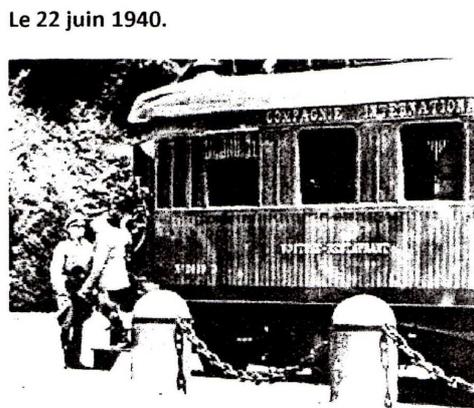
Consigne : décris (2lignes maximum) ce qui se passe le 17 juin 1940.

Le 17 juin 1940 le Maréchal Pétain s'adresse aux français puis parle de cesser la guerre.

Prénom : Simon

Date : 12/4/13

Problématique : Que s'est-il passé le 22 juin 1940?



Le 22 juin 1940.

Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ces documents ?

Une photographie

2) De quand datent-ils ?

Il date du 22 juin 1940.

Consigne : complète le tableau suivant :

Qu'est-ce que tu vois ?	Qu'est-ce que tu comprends ?
Les personnages : <u>Des généraux.</u>	<u>Ils parlent.</u>
Les vêtements : <u>militaires</u>	<u>Il y a deux camps.</u>
La disposition : <u>Ils sont assis autour d'une table.</u>	
Les objets : <u>Des feuilles.</u>	<u>Ils font une loi.</u>
Le lieu : <u>Dans un wagon.</u>	<u>La France signe le l'armistice avec l'Allemands.</u>

Consigne : décris (en 2 lignes maximum) ce qui se passe le 22 juin 1940.

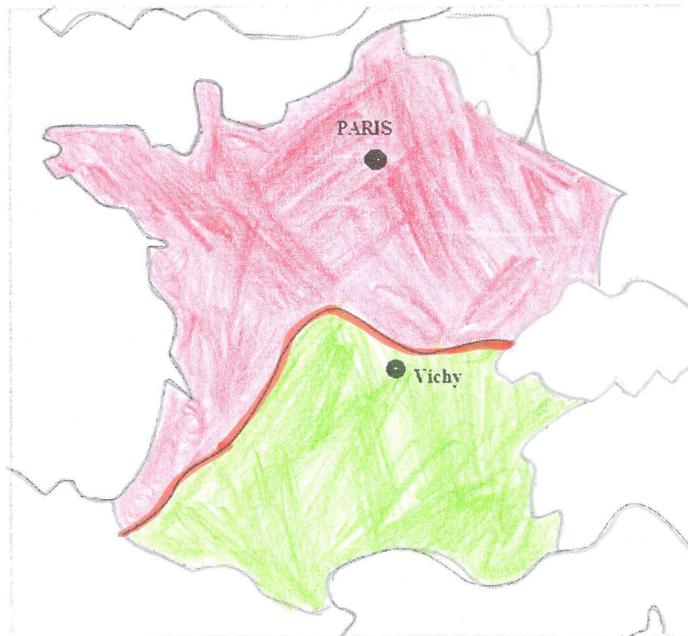
Annexe n°8 :

Domaine : Histoire.

Séance n°1

Centre de la séance : 1940 : début de l'Occupation allemande en France.

La France pendant l'Occupation en 1940



Légende :

-  ligne de démarcation
-  Zone occupée
-  Zone libre

En 1940, l'Allemagne envahit la France. Le maréchal
Pétain demande de cesser les combats. La France signe
l'armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940. C'est le
début de l'Occupation.

Annexe n°9 :

Domaine : Histoire

Prénom : Hadrien

Date : Le 16/06/2017

Problématique : A quoi ressemble la vie des français sous l'Occupation ?



MARCHANDISES	
EN VENTE	MANQUANTES
Rutabagas Choux Topinambours	Pâtes Pommes de terre Sel Margarine Œufs Confitures Légumes secs Savon 10% Chocolat Huile Riz Farineux
PROCHAINEMENT Succédané de café Distribution de vin DATE ULTÉRIEURE Grenadine saccharinée	

Consigne : répons aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ce document ?

C'est une photographie

2) Quel est le contexte historique ?

C'est le début de l'Occupation

Consigne : complète le tableau suivant :

Qu'est-ce que tu vois ?	Qu'est-ce que tu comprends ?
Les objets : Bouteilles de vins, tableau	que c'est dans une épicerie et qu'il manque de la nourriture
Le lieu : Epicerie	c'est à Paris et dans la zone occupée

Consigne : rédige (en 2 lignes maximum) une présentation de ce document en t'aidant des réponses aux questions précédentes.

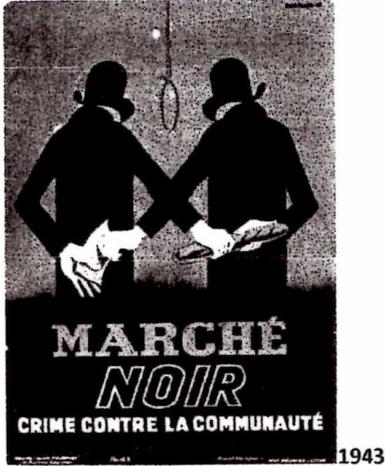
Une épicerie sous l'Occupation des allemands dans la zone occupée et il manque beaucoup de nourriture

Domaine : Histoire

Nom : Éléonore

Date : 16 avril

Problématique : A quoi ressemble la vie des français sous l'Occupation ?



Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ce document ?

Ce document est une affiche.

2) De quand date ce document ?

La date de 1943.

3) Que nous apprend le document ?

Les français peuvent trouver de la nourriture ailleurs que dans les magasins: le marché noir.

Consigne : complète le tableau suivant :

Qu'est-ce que tu vois ?	Qu'est-ce que tu comprends ?
Les personnages : nombre, vêtement, disposition... <u>2 costume, l'un à côté de l'autre, des</u>	<u>J'en conclus qu'il n'y a pas le droit de faire du marché noir.</u>
Les objets : <u>pain, image, corde</u>	
Les couleurs utilisées pour l'affiche : <u>noir et blanc</u>	

Consigne : rédige (en 2 lignes maximum) une présentation de ce document en t'aidant des réponses aux questions précédentes.

Interdiction de faire du marché noir. Parce que ils augmentent les prix.

Domaine : Histoire

Prénom : Helène

Date : 16/04/2013

Problématique : A quoi ressemble la vie des français sous l'Occupation ?

Mon emploi dans une biscuiterie me permettait de manger en cachette quelques biscuits pour calmer mes crampes d'estomac. Il fallait attendre de longues heures devant les magasins d'alimentation. Souvent, quand mon tour arrivait, il n'y avait plus rien ! Le pain était lourd, noir et collant. Nous échangeons des recettes pour faire une salade au savon, récupérer de vieux pneus pour ressemeler nos chaussures. Il m'est souvent arrivé d'aller loin, avec un vieux vélo dont les pneus usés étaient consolidés avec de la ficelle, pour dénicher quelque ravitaillement supplémentaire. Nous avions une seule idée en tête : tenir le coup !

D'après C.L Allosio, cité par S. Fischman, Femmes de prisonniers de guerre, l'Harmattan, 1996.

Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases :

1) Quelle est la nature de ce texte ?

C'est un témoignage.

2) Quel est le contexte historique ?

L'Allemagne occupe le Nord de la France

3) La personne qui parle est-elle française ou allemande ?

Elle est française.

4) Relève les éléments qui montrent les difficultés de la vie quotidienne.

crampes d'estomac, Le pain était lourd noir et collant, salade de savon, récupérer de vieux pneus pour ressemeler nos chaussures, dénicher quelque ravitaillement supplémentaire, tenir le coup.

Consigne : rédige (en 2 lignes maximum) une présentation de ce document en t'aidant des réponses aux questions précédentes.

La vie est difficile en France car les Allemands ^{du Nord} occupent. Et donc il y arrive pas trop.

Annexe n°10 :

Domaine : Histoire

Prénom : Coline Stéphan

Date : 16/04/2013

Problématique : A quoi ressemble la vie des écoliers sous l'Occupation ?



Paris, octobre 1943.

Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ce document ?

ce document est une photographie

2) De quand date de ce document ?

sa se passe a paris en octobre 1943

Consigne : complète le tableau suivant :

Qu'est-ce que tu vois ?	Qu'est-ce que tu comprends ?
Les personnages : <u>des écoliers, un prof</u>	<u>ils est ont abrité dans une cave souterrain pour s'abriter de la guerre</u>
Le lieu : <u>dans une cave sous terre</u>	<u>c'est vieux et abimé</u>
Les objets : <u>cartable, feuille</u>	<u>des chers dans cartables</u>

Consigne : rédige (en 2 lignes maximum) une présentation de ce document en t'aidant des réponses aux questions précédentes.

des enfants français se protège dans une cave pour s'abriter de la guerre.

Prénom : Jimon

Date : 10/4/23

Problématique : A quoi ressemble la vie des écoliers sous l'Occupation ?

« J'allais à l'école et, comme tous les enfants de l'époque, j'ai chanté *Maréchal nous voilà!** devant le drapeau français qui était hissé chaque matin »

Guy Moreau, écolier pendant l'Occupation.

* *Maréchal nous voilà!* est une chanson française à la gloire du maréchal Pétain.

Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ce document ?

La nature de ce document est un texte raconté.

2) Qui est l'auteur de ce document ?

L'auteur de ce document est Guy Moreau.

3) Quel est le contexte historique ?

C'est le début de l'Occupation.

4) L'auteur est-il contemporain de l'événement ?

Non.

5) Où cela se passe-t-il ?

Cela se passe devant une école.

6) Que devait faire les écoliers tous les matins ?

Aller à l'école.

Consigne : rédige (en 2 lignes maximum) une présentation de ce document en t'aidant des réponses aux questions précédentes.

C'est un texte raconté par Guy Moreau qui a chanté *Maréchal nous voilà!*

Domaine : Histoire

Prénom : Julie

Date : 16 avril

Problématique : A quoi ressemble la vie des écoliers sous l'Occupation ?

« À l'école on devait économiser le plus possible les cahiers, aussi écrivait-on du haut en bas de la page, dans la marge et entre les lignes. Il fallut, l'hiver venu, se résigner à avoir froid chaque matin, parce que le poêle, sous-alimenté, ne fonctionnait que quelques heures par jour. Il est vrai qu'à la maison il en allait de même. »

Suzanne Sens, écolière à Port-Brillet pendant l'Occupation.

Consigne : réponds aux questions suivantes en faisant des phrases.

1) Quelle est la nature de ce document ?

La nature de ce document est un conte.

2) Qui est l'auteur de ce document ?

L'auteur de ce document est Suzanne Sens.

3) Quel est le contexte historique ?

Le contexte historique est la France est occupée.

4) L'auteur est-il contemporain de l'événement ?

Oui il est contemporain.

5) Où cela se passe-t-il ?

À Port-Brillet.

6) Relève les éléments qui montrent les difficultés quotidiennes.

Il n'y avait pas de chauffage et il fallait économiser les cahiers.

Consigne : rédige (en 2 lignes maximum) une présentation de ce document en t'aidant des réponses aux questions précédentes.

La vie à l'école était difficile et il fallait économiser les cahiers et il n'y avait pas de chauffage.

Histoire

seance n°2

La France sous l'Occupation.

Les français vivaient dans des conditions difficiles.

Ils manquaient de nourriture, d'objets. Certains

français participaient le marché noir même si cela

était interdit. La vie des écoliers français était

dangereuse à cause des bombardements et difficile,

ils devaient économiser les cahiers.

Bibliographie

Partie scientifique:

- BARREAU Jean-Michel. *Vichy contre l'école de la République*. [Paris] : Flammarion, 2000.
- CAPUANO Christophe. *Vichy et la famille : réalités et faux-semblants d'une politique publique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009.
- FISHMAN Sarah. *La bataille de l'enfance : délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde guerre mondiale*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008.
- GIOLITTO Pierre. *Histoire de la jeunesse sous Vichy*. Paris : Perrin, 1991.
- HANDOURTZEL Rémy. *Vichy et l'école 1940-1944*. Paris : Éditions Noësis, 1997.
- OWEN PAXON Robert. *La France de Vichy : 1940-1944*. Paris : Édition du Seuil, 1997.
- PROST Antoine. *Histoire de l'enseignement en France : 1800 -1967*. Paris : Armand Colin, 1970.

Partie pédagogique :

Documents officiels

- Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale, n°3 du 19 juin 2008.
- Documents d'accompagnement des programmes, Histoire et Géographie, cycle des approfondissements (cycle 3), applicable à la rentrée 2002, Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Nationale et de la Recherche. CNDP 2002
- Progressions parues au Bulletin Officiel du 5 janvier 2012.

Ouvrages pédagogique

- LOISON Marc, *Enseigner l'histoire au cycle 3*. (tome3). CRDP du Nord-Pas-de-Calais, 2004.
- MARTINETTI, ROLINET, LE CALLENEC. *Magellan, Histoire cycle 3*. Paris : Hatier, 2006.

Ouvrages en référence à l'enseignement de l'histoire

- BASSAGET Jean-Marc. *Guide pour enseigner l'histoire au cycle 3*. Paris : Retz, 2005.
- CARIOU Didier. *Écrire l'histoire scolaire. Quand les élèves écrivent en classe pour apprendre l'histoire*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012.
- DALONGEVILLE Alain. *Enseigner l'histoire à l'école*. Paris : Hachette Éducation, 2006.
- HOMMET Stanislas, JANNEAU Rémy. *Quelle histoire enseigner à l'école primaire ? Clés pour comprendre. Outil pour agir*. Caen ; Paris : CRDP de Basse-Normandie ; Hachette Éducation, 2009.
- MARROU Henri-Irénée. *De la connaissance historique*. Paris : Édition du Seuil, 1954.

Autre

- Groupe de Recherche sur le Mouvement Social en Mayenne. L'Oribus n°81, *Le gouvernement de Vichy et l'école primaire publique*. Laval, mai 2011

Sitographie

- **<http://www.eduscol.education.fr/>**

Consultation du colloque "Apprendre l'histoire et la géographie à l'école".

Résumé

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé à Rethondes : le maréchal Pétain devient chef de l'État français. Les services du gouvernement s'installent à Vichy. La France vaincue militairement entame quatre longues années d'Occupation. Quatre ans pendant lesquels le gouvernement de Vichy fera publier lois, circulaire et décrets visant à bouleverser le système éducatif, glorifier le maréchal Pétain et rendre responsables les enseignants de la défaite. Ce mémoire porte, dans une première partie, sur l'étude de la mise en place d'un système répressif, hostile à l'école publique telle que l'avait construite la III République. La seconde partie de ce mémoire est consacrée à la phase pédagogique qui s'articule autour d'une réflexion sur l'enseignement de l'histoire et sur une proposition de séquence, en lien avec le thème de ce mémoire, et son analyse.

Mots-clés : école, Occupation, maréchal Pétain, gouvernement de Vichy.

Summary

On 22 June 1940, the armistice was signed at Rethondes: Marshal Petain became chief of the French state. Government services moved to Vichy. The militarily defeated France entered the four years long French Occupation Period. Four years during which the Vichy regime will publish laws, circulars and decrees aimed at radically changing the educational system, glorifying Marshal Pétain and make teachers responsible for the defeat. The first part of my master's thesis deals with the study of the establishment of a repressive system, hostile to public school as it had been built under the Third Republic. The second part of this thesis consists of a reasoning on the teaching of history and an analyzed teaching sequence in conjunction with the theme of this thesis.

Key-words: school, French Occupation Period, Marshal Pétain, Vichy régime.